PUBLICATION TRIMESTRIELLE

SOCIÉTÉ DES SCIENCES & ARTS

DU BEAUJOLAIS

Bulletin

NEUVIÈME ANNÉE — N° 35

Juillet — Août — Septembre 1908

VILLEFRANCHE
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE P. MERCIER
1908

N° 35. — Juillet-Août-Septembre 1908

SOMMAIRE

I.— Notes sur le Château du Sou et ses possesseurs, par M. I. Morel de Voleine 217
II.— Le Registre terrier de Villefranche de 1744, par M. E. Longin. 233
III.— L'ancienne paroisse d'Ouilly en Beaujolais, par M. Louis de Longevialle *(suite)*. 252
IV.— Recueil très sommaire de Biographie beaujolaise *(suite)*, par M. Marius Audin. 278
V.— Chronique trimestrielle, par M. Eugène Berlot. 302

GRAVURES

I. — Le Château du Sou 219
II. — Plan de Villefranche, levé en 1748, par Claude Pezant (hors-texte).
III. — L'église d'Ouilly, face méridionale, clocher et abside (1908) 257

RÉUNIONS POUR 1908

Section des arts, les jeudis 16 janvier, 19 mars, 16 juillet, 19 novembre.
Section des Sciences, les jeudis 20 février, 16 avril, 18 juin, 17 décembre.

Elles se tiendront à 2 heures 1/2 du soir, dans le local de la Société (Bibliothèque de la Ville).

Assemblée générale, jeudi 24 décembre.

Il n'est pas fait de convocation pour les séances ordinaires, le présent avis en tenant lieu.

La *Bibliothèque* installée dans le local de la Société (Bibliothèque de la Ville) est ouverte aux sociétaires : Lundi, de 1 h. à 3 heures : Mardi, de 8 h. à 10 heures du soir ; Jeudi, de 10 h. à midi ; Vendredi, de 8 h. à 10 heures du soir ; Dimanche, de 10 h. à midi.

Les *Archives de Villefranche* (à la mairie), sont ouvertes tous les jours, dimanches exceptés, de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 6 h.

NOTES SUR LE CHATEAU DU SOU

ET SES POSSESSEURS

Le vieux manoir du Sou à Lacenas, dresse encore au bord du Morgon sa masse lézardée, son enceinte mutilée et sa porte ornée du blason de ses possesseurs.

Encore quelques années et le temps aura achevé son œuvre de destruction.

Le principal corps de logis tombe en ruines, l'oratoire particulier, dont la voûte ornée de l'écu des Gaspard présente de curieuses retombées, est transformé en cellier. Il n'y a plus que deux tours au mur d'enceinte défiguré par des constructions modernes ; si l'emplacement des fossés est encore visible, où est la charmante tour octogone renfermant l'escalier à vis ? Son état de délabrement et son peu de solidité ont été les seules causes de sa démolition, il y a un peu plus de quarante ans.

Le château se composait comme on le voit encore, d'un corps de logis quadrangulaire avec trois et

peut-être quatre avant-corps. Aux angles du principal bâtiment étaient des tourelles dont il ne reste que la naissance. Au levant était la tour octogone de l'escalier. Tout autour l'enceinte carrée, flanquée de tours, percée d'une porte armoriée et fortifiée, à toiture aigue.

En face, au nord, la vieille fontaine ; plus haut, St-Paul ou Notre-Dame-du-Sou, sanctuaire dont l'histoire est mêlée à celle du château, précédé jadis de son porche ou galonnière, dont on regrette la disparition.

L'intérieur assez bien entretenu, renferme un beau baptistère du X^e^ ou XI^e^ siècle, de curieuses sculptures mutilées dans l'abside et un ravissant retable du XVII^e^ siècle, en bois doré.

Il faut rendre justice aux habitants. Ils tiennent à leur chapelle, gardent le souvenir qu'elle fut quelque chose dans les temps anciens et l'ont dotée d'une belle cloche neuve, remplaçant une plus ancienne fêlée et discordante, à côté d'une autre très petite assez ancienne.

St-Paul, qui fut presque une annexe de Lacenas, conserve encore ses remiages, le 25 janvier, le 29 juin, le jour de St-Blaise, 2 février.

LES THÉLIS-LESPINASSE

De gueules à trois fasces d'or

Le Sou, à l'origine, n'était qu'une maison forte relevant de la juridiction de Montmelas.

Les Thélis-Lespinasse, originaires de Thélis près de Lay en Beaujolais, possédèrent dès le XIII^e^ siècle, des charges importantes dans la province (1). Pierre de

(1) Le Laboureur ; Masures de l'Ile-Barbe. L'auteur les fait d'abord venir d'Angleterre.

Le Château du Sou en 1885 (Cliché Berthier-Geoffray)

Thélis était doyen du chapitre de Beaujeu en 1235. Guichard, doyen du même chapitre en 1289, était juge d'appeaux au bailliage de Beaujolais.

Hugues de Thélis était, en 1260, témoin de la confirmation des privilèges accordés aux habitants de Villefranche par Guichard VI (1). Il aurait eu un fils nommé Pierre, père lui-même de deux fils, dont l'un forma la branche de Cornillon, l'autre celle de St-Cyr de Valorges.

Jean de Thélis, fils de Guichard, seigneur de l'Espinasse (2) et de Catherine de Talaru, fut sans doute le constructeur du Sou, simple résidence fortifiée suivant la coutume, dans ces temps de guerres perpétuelles, appelée le *Saou*, le *Sau*, *Soubs*, *Soulx*. Homme d'armes de la Compagnie de cent hommes d'Edouard I^er^, vers 1347, il était compagnon de Guillaume de Beaujeu, de Jean de Varennes, de Jean d'Ars et d'autres nobles chevaliers. Honoré de la confiance de son souverain Antoine de Beaujeu, dont il fut le curateur jusqu'en 1357, il fut choisi en 1363 pour délimiter les frontières du Beaujolais, à la suite d'un différend avec le seigneur d'Anse, après le départ de Séguin de Badefol, chef des routiers. (3).

Le 2 mai 1369, il fut constitué gouverneur et lieutenant général de la terre de Beaujolais, tant au Royaume qu'à l'Empire, avec pleins pouvoirs pour tout ce qui regardait l'Etat, même donner grâce, disposer des terres, chateaux, deniers. Antoine de Beaujeu étant obligé à de nombreuses absences pour le service du roy (4).

---

(1) Le Laboureur; Aubret, Mémoires de Dombes, I 509.
(2) L'Espinasse, paroisse de St-Cyr de Valorges en Beaujolais; canton actuel de Néronde (Loire).
(3) Aubret II, 267, 270, 287.
(4) Id. II, 296.

Le 24 avril de l'année précédente 1368, il avait reçu pour la maison forte du Saou, une lettre de sauvegarde, datée de Belleville, ordonnant que « vingt hommes d'arme de la chastellenie de Montmelas, les plus proches, allassent *gaytier* et *retrayre*, aider et garder icelle, sans attendre plus aultres commandement et en cas que les subjects soyent refusans, ou négligeans, commandement fait au chastellain, chacipol (1) et sergens de Montmellas, qu'ils soyent contraincts à venir et les deffaux payés au dit M^re^ Jehan de Thélis, lequel voulait enforcier sa maison » (2).

Deux lettres semblables furent envoyées, l'une de Montmelas, le 20 janvier 1374, l'autre le 17 février 1375.

Edouard II le chargea ainsi que d'autres seigneurs de mettre à exécution les testaments et codicilles d'Antoine de Beaujeu qui l'avait nommé son exécuteur testamentaire. Il eut ainsi le pouvoir de prendre possession du Beaujolais au nom d'Edouard.

Marié à Artaude, fille de Milon de Charnay (3) et d'Eléonore de Francheleins, il eut trois fils: Geoffroy, Etienne, comte de Lyon et:

II. Jean II, qui épousa Antoinette de Lanay, dont : Jean, Antoine, sg^r^ de Charnay, Jocerand et Vaucher.

III. Jean III eut pour femme Agnès Verd, fille de Ponson Verd (4), sg^r^ de Valprivas, dont il fit hommage au comte de Forez en 1393, ainsi que du Sou en 1400 et 1444. En 1414 et 1415, il reçut aussi des lettres de sauvegarde pour le Sou, données par Anne Dauphine, dame de Beaujeu. Il fut aussi seigneur de

(1) Chacipol ou chassipol, sergent, gardien.
(2) Bibliothèque de Lyon, Fond Coste, manuscrit.
(3) De Charnay, d'azur à trois bandes d'argent.
(4) Verd, d'argent au lion de sinople, armé, couronné et lampassé de gueules. Valprivas en Forez, près de Bas-en-Basset en Velay.

Charnay. Son fils unique Jean épousa Catherine de Ste-Colombe (1) et n'eut pas de postérité. Le testament de Jean II, daté de 1444 faisait passer l'héritage à Antoine, Jocerand et Vaucher qui firent hommage au duc de Bourbon en 1459 (2)

IV. Jocerand fit hommage du Sou en 1477 ; sa femme est inconnue.

V. Antoine, fils de Jocerand, fit avec son père, en 1478, foy et hommage pour le Sou et de ce qu'il possédait en Beaujolais, à Pierre de Bourbon (3). Il épousa en 1501, Jeanne, fille de Rolin de Saint-Romain et de Gilberte de Gayette et laissa Louis et Gilbert, marié à Antoinette de Damas d'Estieugue.

VI. Louis de Thélis-Lespinasse se maria d'abord avec Jacqueline de Sallemart de Ressis qui mourut en 1538, sans postérité. L'année suivante, il épousait Louise de Bonnay et testait en 1559.

Il vendit le Sou, le 20 mars 1529 à Claude Gaspard. L'acte passé à Cogny en la maison Coillet, stipulait « la maison forte du Soulx, ainsi qu'elle se compose, avec les édifices, prés, terres y adjoignant, assis en la paroisse de Lacenas, jouxte le chemin tendant de Jarniost à la chapelle du Soulx, devers soir ; l'autre chemin de Cogny à Liergues, devers bise ; diverses autres terres, notamment la vigne appelée de la Bastie à Lacenas, avec tous droits de justice, noble fief et franc-alleu, droits féodaux, servis et rentes ; cédant aussi les droits de patronage à la chapelle du Soulx, si aulcuns il y en a, vendant trois thines, truel, vieulx thonneaux, marchons, et aultres meu-

(1) De Ste-Colombe, d'argent, écartelé d'azur.
(2) Huillard-Bréholles, Inventaire des titres de la maison de Bourbon.
(3) Huillard-Bréholles.

bles, se réservant son vin et la fuste où il est, donnant deux terriers originaulx, deux coppies et une recette, mandant aux tenanciers des dits biens sur lesquels sont les servis, qu'ils s'inscriront sur les terriers et papiers du dit Gaspard ». Le prix était de 562 écus d'or ; Sébastien Croppet, notaire à Villefranche.

LES GASPARD

D'azur au chevron d'or, et trois étoiles de même, deux en chef, une en pointe, au chef cousu d'or, bandé de trois pièces d'argent, Steyert donne les étoiles d'argent.

Si l'on s'en rapporte à Guichenon, Claude Gaspard seigneur du Breuil, de Mions et du Buisson, fiefs en Dombes, aurait eu de Jehanne de Galles ou plutôt de Gales, deux fils : Guillaume qui continua la postérité de Gaspard du Breuil et Antoine marié à Louise de Rancé, père de plusieurs enfants, entr'autres Claude qui se fixa à Villefranche et fut père de Claude, auteur des seigneurs du Sou.

De sérieuses recherches ont permis de douter des assertions de l'historien de Dombes.

Claude acquéreur du Sou était fils de Claude, marchand à Villefranche en 1500. Un acte des minutes de Delagrange, notaire à Lyon, daté du 3 septembre 1517, le donne ainsi que Guillaume, son frère, héritier universel de Claude Gaspard, autrefois marchand dans la même ville, étant associés pour faire le commerce de la draperie et fréquenter les foires de Lyon (1).

(1) Archives du Rhône. Communiqué par M. Péricaud. Antoine n'aurait pas eu d'enfants et aurait institué héritier son frère Guillaume, seigneur du Breuil, mort en 1502, d'après un travail de M. de Varax.

Claude épousa en 1520, Françoise de Vigière ou Vigier, nom sous lequel elle est le plus connue.

Il est permis, d'aprés les documents cités plus haut, de mettre en doute l'authenticité du contrat conservé aux archives du Rhône, passé le 2 septembre 1520, au château de Mont-d'Or en Vélay, devant Viésade ou Vidésade, notaire au bailliage de Monistrol-sur-Loire.

Claude y est dit fils d'Antoine et de Jehanne de Galles, qui, on l'a vu plus haut, était la mère et non la femme de ce même Antoine. Ce contrat qui ne doit être regardé qu'avec réserve donne Françoise, fille de Durant de Vigière et de Marguerite de Pollard ; elle aurait reçu 2.000 écus d'or. (1)

Claude Gaspard, lieutenant au bailliage de Beaujolais, échevin de Villefranche en 1532, était témoin en 1535 de la vente faite par Guillaume Gaspard (son frère probablement), bourgeois de Villefranche à Anne Gaspard, veuve de Veran Gillet, de la justice, droits seigneuriaux, rentes, appartenant à Guillaume de Ponceton, dont Guillaume était procureur (2).

Il avait acquis le fief de Haute-Chanal, vendu par le seigneur de Tavernost (3). En 1539, il eut une discussion de propriété avec Louis de Thélis-Lespinasse, qui avait obtenu des *lettres royaulx* de minorité, pour se faire rendre le Sou. Pour éviter un procès, on transigea le 20 mai devant le notaire Jean Croppet et les témoins Pierre de Chanavas, bourgeois de Fribourg, Gilbert Vert, sieur de Buxières, Claude Ponchon et Jehan Loyson de Villefranche, au logis de la Coupe, à Villefranche.

---

(1) Archives du Rhône, E 1077.
(2) Aubret, III, 255.
(3) Haute-Chanal aurait été l'apanage de Anne Gaspard mariée à Jean de Chastenay. On voit aussi en 1587, Jean Gaspard, seigneur de Bionnay et Haute-Chanal.

Louis de Thélis abandonnait ses prétentions, ratifiait la vente moyennant 60 écus d'or au soleil, promettait de délivrer les titres, terres, papiers qu'il avait eu en son pouvoir et pourrait avoir en sa possession (1).

Précédemment, le 5 mars de la même année 1539, aveu et dénombrement avait été passé pour la terre du Sou ; on reconnaisait la maison forte du Sou, pontlevis, prés de la faulchée de quatre hommes, terres à Lacenas, mouvant de la chastellenie de Montmelas, les prés, terres, revenant par censive annuelle à 12 livres, 8 sols ; autre terre revenant par revenu à 20 sols tournois ; vigne de 50 ou 55 ouvrées, valant 15 livres.

Rente en argent : 17 sols 3 deniers
» 2 sols 9 deniers

14 livres ts, 3 coupons de froment, 10 bichets de soille, 5 asnées de vin, 2 raz et 2 couppes d'avoine, 2 poulles.

Puis ... ans en ça, a acquis le seigneur du Sou, acquéreur du sieur de l'Espinasse, les héritages, rentes, servis, à quoi pour ça il peut estre tenu au service du ban et arrière-ban.

Diverses autres terres acquises, plus un moulin et pré, de noble Jehan Buffard, seigneur de Tavernost (2), en la chastellenie de Villefranche, paroisse de Chaleins et la rente portant lods et ventes, suivant qu'il était des partenances du château et maison forte

(1) Archives du Rhône, E 1697.
(2) Tavernost passa des de Buffard à Jehan Thévenon, lieutenant général du bailliage de Dombes, dont les héritiers l'aliénèrent à Etienne de Monspey de Luysandre. Alexis de Bellefleur acquit le château en 1681 et le transmit à sa fille qui, mariée à Jacques Bellet de Cruix, le fit entrer dans cette famille qui le possède encore aujourd'hui. Guigue, Fiefs de Dombes.

au dit Tavernost, savoir : argent IIII livres, 4 deniers; froment, 9 bichets ; soille, 26 bichets; polles, une et demie, quatre quartes ; chapons, deux.

Le dit confesse que depuis six ans, il a vendu des héritages qui lui appartenaient à Pommiers, Lacenas, Cogny, Denicé, Gleizé, Villefranche, Rogneins, sur lesquels il a retenu et imposé cens, se montant à XII sols tournois argent, huit bichets de froment, six poulles, un chapon, plus 3 sols, 7 deniers obolle, 12 sols forts.

Depuis cinq ans en ça, il avoit acquis de sieur ....., seigneur de Combes en Lyonnois, un pré à Pouilly-le-Monial en Lyonnois, revenant à la somme de XVIII livres tournois.

Claude confessait aussi la fontaine du Sou et la prise d'eau pour la conduire dans les fossés.

Cet aveu, tel qu'il est formulé en tête, doit être regardé comme ayant été mal copié. L'en-tête porte le nom d'Anne Poculot, veuve, mère et tutrice de Claude son fils. Plus bas il est signé Vigier; l'extrait est de 1634. Il y a donc eu une distraction ou une erreur de copiste. Il a bien été donné le 5 mars 1539 (1).

A la suite du dénombrement, la requête suivante, relative au ban et arrière ban :

« Noble Claude Gaspard du Soubs, remonstre au bailly de Beaujollois, que ja pressé ... aux monstres faictes de ban et arrière ban pour raison de la maison du Soubs.... vallant icelle en biens nobles, par lui acquise du sieur de Lespinasse au prix de 1152 livres, comme fera apparoir pour son acquest, heu esgard au

(1) Le sieur et dame du Soub à Lacenas, 5 mars 1539, signé Gaspard et Bourbon. Inventaire des titres de la chambre du trésor à Villefranche, par David Bellet, manuscrit de la bibliothèque de Lyon.

dict revenu, lequel il vous a présenté, accordé par son dénombrement et aussi aux aultres lieux et maisons nobles du dict sieur de l'Espinasse ... de gros revenus et plus de 6 à 700 livres, tant en Beaujollois que en Forest, et comme pour iceulx il ne fait service au dict ban et arrière ban comme en ce dict ... heu aussi esgard à la coctité à laquelle le sieur de Lespinasse estoit coctizé avant la dicte aliéniation du sieur du Soubs, offrant le dict Gaspard satisfaire à la charge qu'il vous plaira luy donner pour l'advenir, comme il est tenu.

La dicte requeste présentée à Jacques .,. lieutenant du bailly de Beaujolois.

Qui n'empesche que le seigneur du Soubs ne soit mis à la juste coste.

Signé : Ponceton.

Pour le Roy. Tremblay; avocat. Bourbon.

Fait les 5 et 6 mars 1539, en présence de Claude Ponchon, François Auguettant et Antoine Porte de Villefranche. »

A la suite. une autre requête et un dénombrement datés du 10 janvier 1542 (1).

Claude mourut avant le 25 novembre 1545.

Les 6, 7. 8, 9 et 10 juillet 1546, par devant le notaire Croppet, Françoise Vigier sa veuve, dame du Sou. fit l'inventaire des titres et archives étant en la maison d'habitation à Villefranche, en la chambre derrière la cuisine. On y voit que Claude eut une sœur, nommée Jeanne, mariée avec Guillaume de la Bessée, la mention d'un partage fait entre lui et son frère Guillaume et le mariage de sa fille Claude avec Nesme Porte (2)

(1) Archives du Rhône, E 1695.
(2) Archives du Rhône, E 1677.

Outre cette fille, il laissa Claude son héritier. Jean seigneur de Bionnay, marié à Anne Guillaud, qui en 1572, unie à son mari, acquit de Jeanne de Crussol, dame de Marzé et Belleroche, veuve de Théode de Marzé, les droits seigneuriaux, haute, moyenne et basse justice de la seigneurerie de Marzé à Lacenas et sur la maison de Bionnay. Jean de Gaspard, juge de Beaujolais, n'eut jamais rien au Sou, quoiqu'on l'ait prétendu. Catherine mariée à Guillaume du Crozet, frère de Philippe, seigneur de Montmelas. Marguerite épouse de Michel Gillet, procureur du roy au bailliage de Beaujolais. François, inspecteur des salpêtres à Troyes, où il épousa en 1554, Odette Molley, veuve de feu ... Le Courtois, seigneur de Bersey. Anne mariée à Guillaume de Chastenay. Françoïse mariée à Jean de la Lande (1).

Un acte des registres consulaires de Villefranche, de 1553, rappelle le testament de Claude Gaspard, léguant une pension de 10 sols tournois aux échevins de Villefranche et aux recteurs de la messe des Trépassés. Françoise Vigier, sa veuve, pour acquitter Claude et François ses enfants, délivra la dite somme (2).

C'est donc à tort que Guichenon et d'autres auteurs après lui, ont avancé que Claude Gaspard se remaria avec Jeanne de la Bessée. Françoise Vigier vivait encore en 1565 (3).

---

(1) Archives du Rhône, E 1677; Guichenon, Histoire de Dombes.
(2) Cartulaire municipal de Villefranche, suivi d'un appendice d'actes des archives de la ville, publié par le Dr Besançon, 1907.
(3) Registres paroissiaux de Villefranche.

* * *

Claude, II[e] du nom. épousa Anne Poculot, fille d'Antoine Poculot (1), bourgeois de Lyon et de dame Anne de Rivoire. Elle était veuve de Nicolas Baronnat, procureur du Roy en la Sénéchaussée de Lyon (2).

Il fut maître des Eaux et Forêts en Beaujolais et Dombes. Le président Aubret (3) donne sa nomination en 1551. « Il devait être suffisant et capable, non soupçonné d'hérésie. Il ne fut point examiné, mais on appela cinq ou six personnes qui le connaissaient, le disant né à Villefranche, capable et non hérétique. Il fut installé le 1[er] février et il ne devait recevoir ses provisions que tant que son prédécesseur Mathieu de la Praye, résignataire, vivrait, quarante jours après. Celui-ci mourut trente cinq jours après. M[r] du Sou fut obligé d'obtenir de nouvelles provisions et fut installé à nouveau le 27 avril 1552. » On voit d'autre part que la commission de Maître des Eaux et Forêts, lui fut donnée par le roi François II, le 4 décembre 1559 (4).

Claude ou plus probablement son père, avait acquis le 16 octobre 1543, par devant Jean Demolins, notaire,

---

(1) Les Poculot, famille consulaire de Lyon, portaient d'azur au dextrochère d'or tenant trois lys de même tigés et feuillés de sinople et un croissant d'argent en pointe. Ils fournirent plusieurs échevins et prévots des marchands de Lyon :

André en 1480, Claude en 1583, Maurice en 1600. Madeleine Poculot épousa en 1641 Pierre Puy des Perriers. Elle était fille de Cla udeavocat au Parlement et de feue Toussanielle ou T oussainte Pierrefort. (Morel de Voleine). Marie Poculot fut femme de noble Claude Pellot, bourgeois de Lyon, trésorier de France, prévôt des marchands en 1031, dont elle eut Claude Pellot, né à Lyon, en 1611 premier président du Parlement de Normandie. Mémoires sur Claude Pellot, par O'Reilly, Paris et Rouen 1881.

(2) Archives du Rhône, FF. Communication de M. Péricaud.

(3) Mémoires pour servir à l'histoire de Dombes, III, 290.

(4) Archives du Rhône. Preuves de Malte de Louis de Gaspard.

de Jean de Saint-Quentin, seigneur de Chameyré, habitant Pouronne en l'Auxonnois, au prix de 25 livres, reçues en 80 écus d'or au soleil, un pré à Cogny joignant le Morgon, à la charge des servis dus à Jean de la Bessée, docteur, citoyen conseiller de la ville de Lyon. Le vendeur s'obligeait sur les biens de la seigneurie de Chameyré à Chamelet. Le 25 janvier 1547, Benoit Frugière, prêtre de Villefranche, receveur de M. de la Bessée, confessa avoir reçu les lods et rentes de la vente des mains de Claude Gaspard (1).

Le 27 mars 1557, « le roi permit à Claude Gaspard de porter des armes pour se défendre, soit des personnes, soit des bêtes fauves, quand il irait dans les forêts. Il pouvait avoir trois de ses gens avec lui qui fussent armés, dont il répondrait civilement. Il lui fut permis de chasser tout gibier, sauf les hérons et grosses bêtes rousses et noires, dérogeant quant au port d'armes à la dernière ordonnance par laquelle il l'avait défendu. » Ces lettres furent enregistrés à Villefranche (2).

Les registres paroissiaux de Villefranche font mention de Philiberte, baptisée le 25 avril 1541, tenue sur les fonds par Etienne Tremblay, avocat du roi en Beaujolais, et Philiberte Gayand, et de Pierre baptisé en 1543. Outre ces deux enfants on lui connait surtout Claude et Françoise mariée à Philibert Barjot, lieutenant général au bailliage de Mâcon, et Anne (3). On voit Anne Poculot, veuve en 1565.

---

(1) Archives du Rhône E 1098.
(2) Aubret, III, 301.
(3) Claude Bourbon de Saint-Fons et Limas avait épousé avant 1568 Anne Gaspard. Peut-on affirmer que c'était celle dont il est question ici ?

*
* *

Claude III, seigneur du Sou, fils de Claude, en son vivant seigneur du Sou et maitre des Eaux et Forêts de Beaujolais, et d'Anne de Poculot, contractait mariage en 1577 avec Anne de la Porte, fille de noble Antoine de la Porte, seigneur de Saint-Bernard, conseiller du Roy, receveur général des finances à Lyon, et de Madeleine de Masso.

Le contrat signé le 20 septembre devant Dorlin, notaire, stipulait que la future recevrait 12000 livres de son père qui promettait de l'habiller de « deux robes et de deux cottes nuptialles bonnes et suffisantes ».

Le sieur du Sou donnait à sa fiancée pour augment de sa dot, encore qu'elle lui survive, la somme de 6000 livres, promettait de vêtir et habiller la dite demoiselle de la Porte de tous habillements, joyaulx, etc., etc.

Anne de Poculot, mère du sieur du Sou, donnait à son fils « le tiers de tous un chacun ses biens meubles, immeubles, droits, noms, actions, présents et à venir, quelconques, se réservant que là où son fils viendroit à décéder sans enfants avant sa mère, la tierce partie de ses biens seroit et appartiendroit de pleine droit à la dicte demoiselle de Poculot ou aux siens. Fait et passé à Lyon, en présence de Anne de Poculot, mère Jehan de Gaspard, oncle du futur ; témoins Pierre de Masso, abbé de Valbenoite, prévôt de Saint-Just, Olivier de la Porte, conseiller au Présidial de Lyon, Jehan de Masso, Guyot de Masso, recteur des deniers communs de Lyon, Jacques Seytre, receveur du taillon en Lyonnais » (1).

(1) Archives du Rhône E 1677.

Mr Révérend du Mesnil (Armorial de l'Ain) et M. Steyert donnent les Porte ou la Porte comme la même famille que celle des seigneurs de Saint-Nizier-d'Azergues, seigneurie acquise en 1757, portant pour blason, d'azur à la porte accostée de deux tours d'argent, armoiries qu'ont voit sur le portail du Sou.

Les Porte ou la Porte, qu'on trouve à Lyon dans les personnes de Jacquemet, mercier, Jacques Porte, conseiller de ville en 1415, 24, 26, André en 1437, 46, 63, 64, Antoine, sieur de la Pradelle, en 1526, autre Antoine, sieur de Saint-Bernard en 1598, échangeant des terres avec Alexandre de Gleteins, sont évidemment de la même souche que les Porte de Villefranche. Antoine était hoste du logis de la Coupe en 1542, marié à Philiberte Faure. Benoit son fils, baptisé en 1542, était père en 1589, d'une fille nommée Benoite dont Antoine, sieur de Saint-Bernard, fut le parrain.

François de la Porte était vers la même époque marié à Marie Gaspard. Il y avait donc déjà des alliances entre les deux familles (1).

(A suivre) I. Morel de Voleine.

(1) Registres paroissiaux de Villefranche.

LE REGISTRE TERRIER

DE VILLEFRANCHE DE 1744

Il existe au Musée de Villefranche la copie d'un plan terrier de cette ville, dont l'original est à Paris, aux Archives nationales. Cette copie a été faite par les soins de M. Méhu, architecte. Chaque emplacement de maison porte un numéro d'ordre qui devrait correspondre aux articles du registre, sur lequel sont inscrites toutes les indications de propriétaires, de confins et de cens, qui le concernent. Jusqu'ici ce registre n'avait pas été retrouvé, et on l'a même considéré comme perdu. J'ai eu la bonne fortune de le découvrir à Paris, dans la série R^{4} 1188 et 1189, et je puis en donner une description exacte.

Il se compose de deux gros volumes, dont la pagination se suit, écrits sur beau papier fort, d'une très belle écriture. Il porte en titre, à la tête du premier article : « Terrier de la ville de Villefranche, appartenant à S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans ». La table est au commencement du premier volume et a pour titre ; « Table du terrier de Villefranche, reçu Besson, notaire royal, en 1744 et années suivantes ».

C'est là la date où les actes furent réunis dans ce volume, mais celui qui est à la première page est du 11 décembre 1742, et le plus ancien de tous du 3 décembre (p. 114); un autre du 6 décembre est à la page 229, et un du 12 décembre 1745 à la page 208. On le voit, dans ce premier volume les actes ne se suivent pas par rang de date, mais par la situation qu'occupaient les immeubles dont ils parlent. Tous ceux du second volume paraissent avoir été faits en 1744. Ce registre est donc la copie faite sur les pièces originales. Ces pièces ont elles été envoyées à Paris, ou sont elles restées à Villefranche pendant que la copie prenait le chemin de la capitale, il m'est difficile de le dire. En tout cas, elles n'ont pas été retrouvées. (1)

Les articles sont tous faits sur le même modèle. D'abord, les prénoms et nom du propriétaire, sa reconnaissance de tenir de la directe du duc d'Orléans les biens énoncés, avec leurs confins, et la déclaration du servis à payer. En voici un exemple qui concerne l'Hôtel-de-Ville.

Furent présens Thomas Janson de Roffray, écuyer, seigneur de la Pillonnière, conseiller du Roy, lieutenant particulier au bailliage de Beaujollois, lieutenant de Roy et maire perpétuel de la ville de Villefranche, sieur Etienne Reynard, sieur Louis Jacquet, tous deux échevins titulaires, sieur Joseph Jacquet, ancien échevin électif, et m^e^ Pierre Chatelain-Dessertine, conseiller, procureur du Roy dud. baillage, aussi échevin de lad. ville, lesquels de grés et libre volontés, reconnoissent et confessent tenir, porter et posséder en emphitéose perpétuelle de la directe, seigneurie, censive et servitude de très haut, très puissant et très illustre prince Monseigneur Louis, duc d'Orléans, premier prince du sang, sire et baron de Beaujollois, absent, le notaire royal sous-

(1) Ces deux volumes contiennent 891 numéros. Il y avait donc alors à Villefranche 891 maisons ou emplacements de maison.

signé présent, stipullant et acceptant pour Saditte Altesse Sérénissime et des siens successeurs quelconques, et c'est à cause de sa rente noble de la prévôté de Villefranche et de Lymas, à savoir des biens omis à reconnoître au terrier St-Denis par Mrs les échevins de Villefranche, et plus anciennement reconnus au feuillet 127vo du terrier Masuyer par Me Claude de Malval, une maison haute et basse, jardin et aisances, appellée la maison de ville, située à Villefranche au quartier de la Boucherie sur le devant, que jouste la grande rue de matin, la maison de Mr Théodore Ducroux, que fut de demoiselle Marie Caillot, veuve de mr François Danguin, de vent, la rue de la Buatière de soir, et la maison de Me André Cochard, que fut de Mr Laurent Damiron, avocat, de bize, sous l'annuel et perpétuel cens et servis de deux sols viennois, portant lodz, vendz, reconnoissances et autres droits et devoirs seigneuriaux que lesdits confessants promettent payer, porter et rendre à Sad. Altesse Sérénissime, fermiers, receveurs ou commis, en la maison qu'il luy plaira choisir pour faire sa recette annuellement et perpétuellement à une chacune fête St-Martin d'hiver, à peine de tous despens, domages et intérêts, et par obligations de tous ses biens, et spéciallement de l'héritage cy dessus confiné, soumissions, renonciations et clauses requises et nécessaires. Fait et passé aud. Villefranche en l'hôtel dud. lieu, après midy, le dix huitième jour du mois de septembre mil sept cent quarente quatre, en présence de Sr David Renard, bourgeois à Villefranche, et de Zacarie Joseph Monin, praticien, résidans tous deux aud. Villefranche, témoins requis, qui ont signés avec lesd. srs confessants. Signez à la minutte, Janson de Roffray, J. Jacquet, Reynard, Chatelain-Dessertine, et Besson, notaire royal. Controllé à Villefranche le 28 septembre 1744 : signé Barrez, gratis. — Expédié Besson, notaire royal.

Tous les articles ressemblent à celui-ci ; ils ne diffèrent que par les noms des propriétaires, les confins des maisons inscrites et le servis dont elles sont chargées. Par leur lecture on peut constater que toutes les maisons de Villefranche, dépendantes de la directe et censive du duc d'Orléans, lui doivent un certain cens ; et par conséquent on peut déduire de ce

fait que les seigneurs de Beaujeu, qui fondèrent cette ville, en partagèrent le territoire entre chacun des premiers occupants, sous la réserve d'un certain servis à leur payer perpétuellement. C'est ce que faisaient tous les seigneurs quand ils distribuaient partie de leurs terres à leurs vassaux.

Le plan, ai-je dit, porte un numéro d'ordre à chaque emplacement. Ces numéros étaient sans doute inscrits sur les pièces originales; mais ils ne se retrouvent pas sur le registre, sauf en quelques articles assez rares, et encore paraissent ils y avoir été mis après coup et ne correspondent ils pas toujours avec ceux du plan. Néanmoins, grâce à l'examen des confins, je suis parvenu à ranger à leur place toutes les maisons et à identifier le nom de leurs propriétaires.

La topographie de Villefranche n'a guère changé dans ses parties anciennes, la plupart des vieilles maisons existant encore comme elles étaient autrefois, et si quelques-unes ont été reconstruites, elles l'ont été en général sur le même emplacement. D'autres, fort rares, ont disparu par suite de l'élargissement de quelques rues. Il serait donc facile de mettre les numéros actuels à chaque emplacement marqué sur le plan. Nous laissons ce soin à ceux qui voudront étudier à fond la topographie de la ville. Nous nous contenterons de placer, à côté de chaque maison dont nous parlerons, le numéro qu'elle porte sur le plan terrier, et quand nous rencontrerons des indications de rues, nous donnerons les différents noms qu'on leur a successivement donnés.

La division du plan terrier est des plus simples et des plus naturelles, facilitée du reste par la disposition topographique de la ville. Formée en rectangle, celle-ci a été partagée en deux parties dans le sens de sa longueur comme dans celui de sa largeur, et on a eu

ainsi quatre petits quadrilatères réguliers qui ont pris les noms de quartiers de l'Eglise, de la Pêcherie, de Presles et de la Boucherie.

Comme le plan, le registre terrier prend à part chacun de ces quartiers et passe en revue successivement toutes les maisons, en s'occupant d'abord de celles qui sont « sur le devant », c'est-à-dire situées entre la grande et la petite rue, et ensuite de celles qui se trouvent « sur le derrière », c'est-à-dire entre la petite rue et les murs de la ville. Nous allons le suivre en notant toutes celles dont les possesseurs se distinguent par leur notoriété, leur position sociale ou leur profession.

A la première page commence l'énumération des maisons du

QUARTIER DE L'ÉGLISE SUR LE DEVANT

La première (n° 1), à l'angle de la rue des Fayettes, et de celle dite « de derrière » (appelée en 1811 rue du Moulin, et rue Humblot en 1838, aujourd'hui rue Etienne Poulet), vis à vis l'écluse du moulin de la ville, appartenait à un nommé Joseph Constant, tanneur. A la suite, le long de la rue des Fayettes, jusqu'à la grande rue (1), il y avait cinq maisons dont les propriétaires étaient de petits industriels. Venait ensuite, au n° 7 du plan, la maison de Claude Humblot, tanneur, payant 2 sols 8 deniers vien. de cens, puis celle de Claude Courtin de Neufbourg, écuyer, (n° 8) et celle de Gabriel Joudioux, apothicaire (n° 9), payant 16 deniers viennois. Entre cette maison et la

(1) La grande rue prit ensuite le nom de grande rue Centrale, qu'elle conserva jusqu'en 1838 où elle fut appelée rue Royale ; elle devint rue Impériale en 1854 et rue Nationale en 1871.

rue qui longe l'église du côté nord, nous n'en trouvons qu'une qui mérite notre attention, savoir celle qui portait à son angle l'image du pélican, que l'on a si malencontreusement enlevé en 1906. Le propriétaire était Pierre Clerjon, écuyer, conseiller du roi, contrôleur ordinaire des guerres. Notons encore celle qui est à l'angle de la grande rue et de la rue du « Petit estuy » (nommée rue de l'Eglise en 1811 et rue Notre-Dame en 1838). Elle appartenait à M^e^ Nicolas Buyron, « procureur ez cour du Beaujolois ».

Au côté sud de l'église, touchant à la grande rue, se trouvait un petit cimetière, entre lequel et la rue de derrière appelée rue des Prêtres, était (n° 23), la maison de dame Marie Marguerite de la Roche, veuve de Jean Baptiste Magnin, seigneur de Pierreux. Elle est ainsi confinée : « une maison haute et basse que jouxte la maison curiale, la rue de derrière entre deux, de matin, la maison d'Anne Marie Lafont, veuve du s^r^ J. Perrayon de vent, la maison de M^e^ Louis Lafont de Pougelon de vent, le petit cimetière de soir, et l'église, un passage entre deux, de bize ».

Après l'église la première maison (n° 22), appartenait à noble Pierre de Lafont de Pougelon, avocat à Lyon, derrière laquelle s'élevaient celle (n° 24) d'Anne Marie Lafont, veuve Perrayon et celles de Léonard d'Espinay (25 et 26). A la suite de la maison de Pierre Delafont, venait celle d'un perruquier, (n° 34), Gabriel Serre, touchant à une rue appelée « traversière », (rue Longchamps en 1811, rue Pezant en 1838). Derrière cette dernière maison s'en trouvait une autre (n° 27), appartenant à la confrérie de St-Crépin, fondée en l'église Notre-Dame des Marais, et mise sous le nom des deux syndics s^rs^ Jacques de Clerdin et Anthoine Mathelin, et d'un autre confrère, s^r^ Pierre Ducroux, tous trois maîtres cordonniers.

A l'angle de cette rue traversière et de la grande rue s'élevait une grande maison (n° 28), avec une cour, une grange et une seconde maison voisine, qui appartenaient à Léonard Despinay, seigneur de Lay. En donnant les confins de la première maison, nous ferons connaître également l'emplacement du reste, « une grande maison haute et basse... que jouxte la grange et écurie dud. confessant (n° 30) une rue abolie entre deux, de matin, la maison du s[r] confessant (29) de vent, la grande rue de soir, et la rue tendant de la grande rue à la rue de derrière, appelée la rue des Prestres (1), de bize »,

La maison, (n° 31), située à l'angle des rues traversière et de derrière, et touchant à l'ouest la grange de Léonard d'Epinay, portait le nom de la prébende de Porte-Croix et dépendait de la cure ; elle est mise sous le nom de « messire Mathieu Chatelain-Dessertine, docteur en théologie, très digne prêtre et curé de Villefranche ».

Aux numéros 37 et 38, sur la grande rue, se trouvaient deux maisons voisines, appartenant à « M[re] Jean Marie Rolland, seigneur de la Platière, conseiller du roi au bailliage ». La seconde de ces maisons avait appartenu auparavant à Jean Gayant. Puis venait une rue de traverse, appelée alors rue Noaillat, (en 1811 comme aujourd'hui rue Ste-Claire). A l'angle méridional de cette rue de traverse et de la rue de derrière, il y avait une maison (40), inscrite sous le nom de « M[re] Noël Dubost, très digne prêtre, préban-

(1) Il faut distinguer cette rue de l'impasse du même nom, nom qu'elle garda jusqu'à nos jours où on l'appela impasse Roland. La rue des Prêtres, dont il est ici question, située derrière l'église, est nommée rue du Puits d'amour en 1811. Elle allait jusqu'à la rue Thivend où elle prenait le nom de rue du Puits Caillet. Ces deux rues furent réunies en 1838 sous le nom de rue Roland.

dier de la chapelle St-Clair, fondée en l'église parroissiale », et dont auparavant avait joui Me Jean Chassipol, prébendier de la même chapelle.

La deuxième maison (41) après la rue Noaillat, sur la grande rue, appartenait à Jean Besson, notaire royal; puis suivaient celles de Me Zacharie Buyron, aussi notaire, et de Me Antoine Perrin, procureur aux cours du Beaujolais. Après cette dernière se trouvaient les prisons (1), occupant un vaste emplacement, et qui autrefois étaient en même temps le siège du bailliage. Elles confinaient au sud avec la maison (44) de Mre Claude François de la Roche, écuyer, conseiller du roi au bailliage, fils de David de la Roche, seigneur de Poncyé. A la suite de cette maison, se voyait au midi celle (45) de Mre François Noël Mignot, seigneur de Bussy, conseiller du roi, lieutenant général civil et criminel au bailliage, avec une grange, cour et jardin. Après deux autres maisons moins importantes et appartenant, l'une (46) à un boulanger et l'autre (47) à un bourgeois, existait une petite rue portant alors le nom de rue du Châtelet et rue Thivin en 1811, (en 1838 et aujourd'hui rue Thivend).

Deux maisons faisaient suite à la rue du Châtelet, sur la grande rue, la première (49) au nom de J. François Meysonnier, bourgeois, qui en possédait trois autres plus loin (70, 107 et 141), et la seconde (51) au nom de J. François de la Roche, écuyer, avocat du roi, le frère peut-être de celui dont il est ques-

(1) Les prisons seules, comme appartenant au duc d'Orléans, baron du Beaujolais, ne portent pas un numéro d'ordre et n'avaient aucune redevance à payer. Elles servirent à cet usage jusqu'en 1821, où les détenus furent transférés dans le nouveau local préparé à cet effet. En souvenir du fait que le bailliage avait son siège dans le même bâtiment, l'allée de la maison située au n° 195 porte encore aujourd'hui le nom d'allée du gouvernement.

tion plus haut. Il y avait ensuite une rue traversière « tendant de la grand rue au puits Caillot ». (Cette rue était la rue des Angles en 1811 et rue Victor-Hugo en 1879) Le puits se trouvait au bout de cette rue traversière, car là était une maison « proche le puits Caillot » est-il dit à l'article 59. Il donnait son nom en 1811 à la rue de derrière, (à partir de la rue Thivend en remontant à la porte d'Anse), laquelle en 1838 fut appelée rue Roland. La deuxième maison (65), qui suivait cette rue de traverse appartenait à Mre Jacques du Sauzey, chevalier, vicomte d'Arnas, bailli de Beaujolais. Elle est indiquée comme étant « une grande maison, haute et basse, avec cour, puits, cave et écurie, où pend pour enseigne la *Couronne d'or* ». Puis on trouvait successivement les maisons de Me Antoine Dubost (64), procureur à la cour du bailliage, de Me Jean Philibert Trouilloux (67), commissaire aux droits seigneuriaux, et de sr Claude Pezant, bourgeois (68), dont il est quelquefois fait mention dans les registres consulaires.

Quatre maisons après, s'ouvrait un cul de sac, dénommé impasse aujourd'hui, suivi d'un autre à la suite de trois maisons. Ces impasses, qui étaient alors sans nom, s'appelaient en 1811 la première en remontant la Tête noire (Bourdelin depuis 1838), et la seconde Reboton, nom qu'elle porte encore aujourd'hui (1). La sixième maison avant la porte d'Anse (104) appartenait à Claude Courtin de Neufbourg, écuyer. Enfin dans la dernière maison et touchant à cette porte

(1) Le nom d'une de ces deux impasses ne figure sur aucune plaque. Plusieurs rues, entre autres la rue St-Joseph, sont dans le même cas ; en sorte que pour connaître leur nom il faut recourir aux annuaires ou aux plans. Je signale cet oubli regrettable, et qui ne convient pas à une ville bien tenue comme Villefranche, au zèle éclairé du maire actuel qui s'empressera d'y remédier.

(111) était le « logis où pend pour enseigne la *Ville de Rome* », et Jean Claude Dorieux en était l'hôte. Une rue sans nom s'étendait entre ce logis et les murailles. Elle fut appelée plus tard rue Lirette, nom qu'elle garde encore de nos jours.

QUARTIER DE L'ÉGLISE SUR LE DERRIÈRE

Le registre nous fait revenir sur nos pas, en suivant les maisons situées entre la rue de derrière et les murs de la ville. Entre la septième et la huitième de ces maisons, il y avait une petite rue de traverse, appelée la rue Charles, qui actuellement est supprimée ; puis un peu plus loin une autre petite rue sans nom (1), qui aboutissait à une tour et n'existe pas non plus aujourd'hui. Signalons les maisons les plus remarquables par la situation de leurs possesseurs. De IX (nos 135 et 140) sont sous le nom de Mre Claude Pachot ou Gachot, docteur en théologie, prêtre, prébendier de la chapelle St-Claude. Une autre (142) est à Mre Claude Delaroche Laval, prêtre et chanoine en l'église collégiale de Villefranche, et prébendier de la prébende St-Clair et de celle de St-Michel et St-Etienne. Elle touchait de vent à la maison (141), de Jean-François Meyssonnier, bourgeois, qui fut de M. d'Epinay, sieur de Briante, et de bise à la maison

(1) Cette petite rue ou la précédente était désignée en 1811 sous le nom de rue du Pas perdu. Cette date de 1811 indique que le nom de la rue a été pris sur le plan de cette année-là, qui est aux Archives nationales (AF. IV. 596 n° 24) et qui fut dressé en vertu de la loi du 16 septembre 1807. Celle de 1879 est la date du plan dressé par Blanchon architecte-voyer, et celle de 1890 appartient au plan de Cl. Jacquet. Enfin en 1838 près de la moitié des rues changèrent de nom par délibération du Conseil municipal. J'indiquerai par cette simple date l'époque de ces changements.

dudit confessant (143), qui dépendait de la prébende St Clair. ainsi qu'à la maison et jardin de l'hôpital (144) qui furent de Me Zacharie Noyel, prêtre, et qui étaient déclarés au nom de Me François Noël Mignot et autres recteurs de cet établissement dénommés plus loin à l'article qui le concerne.

A la suite de cette maison de l'hôpital, on voyait une grange (145) appartenant à Jean-Marie Rolland de la Platière, puis une maison (146) inscrite sous le nom de Mre Louis Pilliet, prêtre chanoine, prébendier de la prébende St-Antoine. Après deux maisons suivantes, au n° 150, il y avait un jardin dont jouissait Mre Jean Claude Delaroche Laval, ci-devant nommé, en sa qualité de prébendier de la prébende St-Michel et St-Etienne. A la suite de ce jardin, de bise, était une maison ou enclos (152) au nom de « Mre Gabriel Deprohenque, chevalier, seigneur de Plantigny, Montgiraud et autres places, demeurant à Lyon, patron collateur et nominateur de la prébende St-George, fondée en l'église Notre-Dame des Marais ». Mre Jacques Deprohenque, prêtre, était le prébendier de cette prébende. Touchant à cette maison, à l'est, venait celle de Philibert Micolier, avocat du roi, qui fut maire de Villefranche pendant treize ans, entourée de plusieurs jardins dont l'un s'appelait le jardin du Paradis. En cet endroit du registre, les confins des divers emplacements sont assez mal donnés et il m'a été impossible de les débrouiller.

A cette maison de Micolier succédait la cure (157), sous le nom de « Mre Mathieu Chatelain-Dessertines, docteur en théologie, très digne prêtre et curé de Villefranche » savoir « une maison, cour et jardin. jouxte les murs de matin, le jardin de Phillibert Micollier, appelé de Paradis de vent : la rue de derrière de soir, les bâtiments des Pénitents noirs, que furent

anciennement de lad. cure, de bise et soir, les maisons des prébandes de St-André et St-Claude et la maison de la chantrerie de bize ». La cure payait 10 sols 8 deniers viennois. Après la cure suivait la maison des Pénitents noirs (156) au nom de « Mre Claude Bégule recteur, François Jacquet censeur, Louis Bernard conseiller, Zacharie Guet, trésorier, tous les principaux officiers de la confrérie des pénitents noirs qui confessent tenir plusieurs bâtiments consistant en une chapelle, nef, sacristie et autres dépendances, jouxte la maison et jardin de la cure de matin et vent, la rue de derrière de soir et la maison de Pierre Chatelain-Dessertines, de bize ». Cette dernière maison de Chatelain-Dessertines (158), conseiller du roi et son procureur au bailliage, était située à l'angle de la petite rue de derrière et de la rue appelée alors rue des Prêtres, et aujourd'hui impasse Roland.

De cette dernière rue, nous pouvons dire qu'elle était la bien nommée, car à part cette maison de Pierre Chatelain-Dessertine, toutes les autres qu'elle longeait appartenaient à des prêtres, chanoines et chapelains. Nous allons les désigner l'une après l'autre en donnant leurs confins, tels que les décrit le registre.

« Mre Jean Perrin, docteur en théologie, très digne prêtre et curé de Pouilly-le-monial, prébandier de la chapelle St-André fondée en l'église Notre-Dame ...., une maison (159) jouxte la maison de la prébande St-Claude, de matin, le jardin de la cure de Villefranche, de vent, la maison de Me Pierre Chatelain-Dessertine, de soir, la rue des Prêtres de bize ».

« Mre Jean Perrin, prêtre, chanoine à Villefranche, prébandier de la prébande St-Claude, ... une maison (160), jouxte la maison de Mre Gaspard Turrin de Belair, chantre et chanoine à Villefranche de matin, le jardin de la cure de Villefranche de vent, la maison de la

prébande St-André de soir, la rue des Prêtres, de bize».

« Mre Gaspard Turrin de Bel air, docteur en théologie, très digne prêtre, chantre et chanoine de l'église Notre-Dame, une maison (161), jouxte le jardin de la cure de vent, la maison de la prébande St-Claude de soir, et la rue des Prêtres de bize ».

« Mre Claude Bernabin, docteur en théologie, très digne prêtre, prieur et curé de Franchelins, coprébandier de la prébande de St-Jean-Baptiste, fondée en l'église paroissiale de Villefranche,... une maison (162) à présent réduite en place, ... jouxte la maison de Mre Alexandre Claude Jaquet, curé de Denicé, que fut de Mre Jean Mermet, prébandier de St-Jean-Baptiste, de matin, la rue des Prêtres de vent, la rue de derrière de soir ».

« Mre Jean Claude de la Roche Laval, très digne prêtre et chanoine de l'église collégialle, ... une maison (163), jouxte la maison de Mre Alexandre Jacquet, coprébandier de la chapelle St-Jean-Baptiste, de soir, la rue des Prêtres de vent, la maison de Mre Nicolas Courtin de Neufbourg de matin ».

« Mre Alexandre Claude Jacquet, docteur en théologie, très digne prêtre et curé de Denicé, prébandier de la prébande St-Jean-Baptiste, érigée en l'église collégialle de Notre-Dame de Villefranche,... une maison (164) à présent place, dans laquelle est construite une arche à tenir poissons, que jouxte la maison de Delaroche, que fut de Mre Benoit Pinet, prêtre, de matin, la rue des Prêtres de vent, la maison de Claude Bernabin de soir ».

« Mre Jean Nicolas Courtin de Neufbourg, prêtre chanoine en l'église Notre-Dame,... prébandier de la chapelle St-Jean-Baptiste,... une maison (165), jouxte la maison de l'école des pauvres, que fut de Pierre

Gayand, de matin, la rue des Prêtres de vent, la maison de Claude Delaroche de soir ».

« Mre Thomas Janson de Roffray... *(voir page 234)*, sr Etienne Reynard, échevin titulaire, sr Joseph Jaquet, échevin électif, et Pierre Chatelain, sr Dessertines, conseiller et procureur du roi au bailliage, aussi échevin électif,... une maison (166) servant d'école pour les pauvres, avec un jardin, jouxte la maison de Mre Courtin que fut de Mre Jaques Chavagny, curé de Béligny, de soir, la rue des Prêtres de vent, la maison de Jean Perrin de matin ».

« Mre Jean Perrin, très digne prêtre et chanoine de l'église Notre-Dame, ... une maison (167) que jouxte la maison de Mre Lallier, chanoine, que fut de Mre Philippes Buyer dit Gerand, prêtre, de matin, la rue des Prêtres de vent, la maison d'école, que fut grange, de sr Pierre Gayand de soir ».

« Mre Achille Louis Lallier, très digne prêtre et chanoine de Notre-Dame, ... une maison (168), jouxte la maison de Jean Perrin, curé de Pouilly-le-monial, prébandier de la prébande St-André, que fut de Mre Guillaume Janiron, prêtre, de matin, la rue des Prêtres de vent, la maison de Louis Lallier de soir ».

« Mre Jean Perrin, docteur en théologie..., une maison (169) jouxte la maison de Louis Lallier de soir, la rue des Prêtres de vent ».

Toutes ces maisons touchaient au Morgon de bise, sauf les trois premières et les deux dernières.

La partie du quartier qui s'étendait entre le Morgon et la rue des Fayettes d'une part, la rue de derrière et les murs de la ville d'autre part, comprenait vingt-six à vingt-sept maisons ou *assettements*, parmi lesquels on comptait au moins treize tanneries. Elle formait le quartier des tanneurs, dont Claude Humblot était le plus important, puisqu'à lui seul il possé-

dait six de ces établissements. La petite rue nommée des Tanneries, qu'on appelait auparavant rue Froment (ruelle des Tanneurs en 1879 et aujourd'hui petite rue des Tanneurs), partageait en deux ce quartier. Vers l'extrémité, du côté de la rue des Fayettes et sur la rue de derrière, (rue du Moulin en 1807, rue Humblot en 1838, appelée aujourd'hui Etienne Poulet), Alexis Noyel, écuyer, seigneur de Bionnay et de Belleroche, subdélégué de l'intendant, conseiller du roi et lieutenant particulier au bailliage, possédait « un moulin à bled (179) avec la prise d'eau dans le Morgon, à la chute du moulin de Mongré, étourne et bief depuis led. moulin jusqu'à celui du confessant et échude. et tout ce qui est nécessaire pour l'usage dud. moulin, que jouxte le bief dud. moulin de bize et matin, la maison dud. s[r] confessant de vent, la rue de derrière de soir. » Cette maison du confessant (180) servait d'habitation au meunier, et avait appartenu à demoiselle noble Jacquemet de la Balme, veuve de noble Andry Baudet. Entre le moulin de Noyel de Belleroche et la rue des Tanneries, il y avait une maison (183) déclarée par « Louis Barnoud, notaire et procureur, fondé de procuration de M[re] Charles Seguin, prêtre, curé dans le marquisat d'Ornacieux, élection de Vienne en Dauphiné ».

LA POULLAILLERIE SUR LE DEVANT

En partant de la rue des Fayettes, « qui tend du pillier de justice, où jadis fut la pêcherie, à la porte appellée des Fayettes, anciennement appellée porte Bonnafay », pour se diriger vers la porte de Belleville, nous trouvons le long de la grande rue la huitième maison (210) possédée par M[e] Benoit Jaquet, avocat au parlement ; la neuvième (211) par M[e] Fran-

çois Samoël, conseiller du roi et son procureur en l'élection, qui payait 16 deniers viennois de cense.

La dixième (212) est mise sous le nom de Gabriel Deroche, conseiller, et auditeur des comptes à Dôle, pour demoiselle Demeaux, veuve de Jean Deroche. Après la onzième (217) qui était à un boulanger, venait une rue de traverse qu'on appelait alors rue de Briandas, et auparavant peut être rue du Magnolet, comme faisant immédiatement suite à la rue de ce nom qui va aux murs ; en tous cas en 1811 elle se nomme rue du Favrot, et en 1838 rue St-Joseph (1). Sur cette rue existait une maison (216) au nom du même Gabriel Deroche, pour demoiselle Demeaux ; et il est dit d'elle qu'elle appartenait autrefois à une dame de Briandas, qui évidemment donna son nom à la rue.

La deuxième maison après la rue de Briandas (224) appartenait à s[r] Dominique Rousseau, cavalier de la maréchaussée de Villefranche. C'était une maison haute, moyenne et basse qui très anciennement avait été en la possession de la famille de St-Amour. La troisième et la quatrième (225) étaient reconnues au terrier St-Denis par Noël Mignot, écuyer, seigneur de Bussy et de la Martizière, conseiller du roi, lieutenant général civil et criminel ; la seconde de ces deux maisons payait 2 sols 8 deniers viennois. La sixième (227) était sous le nom de Josph-Marie Ardon, notaire et procureur au bailliage. La septième (229) sous celui de Claude Duchesne, notaire et substitut du procureur du roi au bailliage ; jadis elle était de noble Mercier, docteur

(1) De la rue St-Joseph à celle des Fayettes, la rue de derrière s'appelait rue des Bons enfants en 1811. Elle prit en 1838, avec la rue de la Vieille poste qui la suivait, le nom de rue d'Orléans ; toutes deux forment depuis 1883 la rue Etienne Poulet.

médecin. La neuvième (231) avait appartenu autrefois à Pierre Dessertines, et la suivante (232) à Isabeau Brocheron, veuve de David Dephelines. La treizième (235) appartenait à Marthe Bertin, douairière de François Bottu de la Barmondière, chevalier, seigneur de St-Fonds et Limas. Antérieurement elle avait été reconnue au terrier St-Denis par Catherine Bonguy, veuve de Jean Bottu de la Barmondière.

Puis venait une petite rue de traverse appelée rue de Joug Dieu (1) parce que la maison (236) qu'elle longeait au nord avait été reconnue au terrier Masuyer par Claude Dubost, abbé de Joug Dieu. En 1744 elle appartenait à M^re^ François Besson, bachelier en droit canon et civil, prêtre doyen de l'église collégiale Notre-Dame des Marais. La maison suivante (237) est au nom du s^r^ Michel Micoud, maître chirurgien juré. Les sixième et septième maisons (242 et 243), après la rue de Joug Dieu, appartenaient à « M^re^ Jean François Noyel, chevalier, seigneur de Permezy et de Parange, conseiller du roi, président en la cour des monnoyes, sénéchaussée et présidial de Lyon, y demeurant rue de l'Arsenal, paroisse d'Ainai. » La première et la plus grande des deux payait 1 sol 4 deniers viennois.

Suivaient quatre maisons appartenant à des marchands ou à des artisans (244-247), dont la dernière était bornée par une maison (248) mise sous le nom

(1) Cette ancienne rue, qui s'appela ensuite rue du Mouton (1811), soit qu'elle prît ce nom à l'hôtel qu'elle longeait, soit qu'elle le lui donnât, est aujourd'hui fermée des deux côtés. Sur la rue Nationale on y entre, au numéro 97, par une porte située après la maison qui est à l'angle de la rue Grenette. Cette dernière rue ouverte en 1861 nécessita la démolition de quatre maisons, dans l'une desquelles était né le cardinal Langénieux. Je dois ces renseignements et plusieurs autres à M. Dèresse, dont l'obligeance et la connaissance de la topographie de Villefranche sont bien connues. Je profite de cette occasion pour l'en remercier sincèrement.

de « Dame Claire Constant, veuve de Mre Jacques André Noyel, seigneur de Fontenaille ». Elle avait été possédée auparavant par noble Pierre Depheline. La troisième et la quatrième maison suivantes (251, 252) étaient reconnues par Gabriel Deroche, conseiller du roi, maître et auditeur des comptes au parlement de Dôle, seigneur de Champbaudet. Elle comprenait plusieurs bâtiments avec cour et grange. La dernière était bornée par une petite rue appelée Reymonde et de Boualy qui n'existe plus aujourd'hui.

Venaient ensuite le grand clos avec maisons, grange et jardin des Ursulines, (256 et 382) qui s'étendaient au delà de la petite rue de derrière (1) jusqu'aux murs, ainsi définis au registre : « Sœurs St-Jean Deschamps supérieure, sœur Gabrielle du Saint-Esprit Mabiez, assistante, sœur Jeanne de Jésus Deschamps, zélatrice, sœur de Ste-Thérèse Dessertines, dépositaire, sœur Ste-Rose Tournier, discrète, toutes supérieures et officières du monastère de Ste-Ursule, reconnoissent... des biens omis à reconnoître au terrier Saint-Denis par les dames de Ste-Ursule... plusieurs corps de logis et bâtimens servant pour le logement desd. dames religieuses, consistans en salles, dortoirs, chambres hautes et basses servant de cellules, grenier, cour, cave, selliers, parloirs extérieurs et intérieurs, avec une église et la sacristie, aisances et dépendances..., une partie des bâtimens furent du papetier de Grandris. » La partie comprise entre la grande et la petite rue payait 12 sols 4 deniers viennois de cens,

(1) Cette rue de derrière, de la rue des Ursules à la rue Favrot, s'appelait en 1811 rue de la Poste, et plus tard de la Vieille Poste. De la rue des Ursules jusqu'aux murs de la ville, du côté de la porte de Belleville, elle se nommait en 1811 rue du Quartier gris. Toutes deux font partie aujourd'hui de la rue Etienne Poulet.

et celle entre la petite rue et les murs. 4 sols 8 deniers viennois.

Après les Ursulines s'ouvrait une rue de traverse sans nom, qui s'appelait rue des Ursules en 1811, rue des Ursulines en 1879 et aujourd'hui rue d'Alsace-Lorraine. Elle était suivie de trois maisons terminées par la rue transversale du Privel, (rue de la Croix-Verte depuis 1811). La neuvième maison après cette rue (272), qui appartenait à Louis Escoffier, pâtissier, avait été autrefois au pouvoir de madame de Vaulrenard. Puis venait une suite de neuf maisons (281-289), allant l'une derrière l'autre de la grande rue à la « rue de derrière appellée la petite rue », qui toutes, sauf les trois premières, s'ouvraient sur une rue traversière alors sans nom, mais « anciennement appellée rue des Cochons. » En 1811 elle portait le nom de rue des Tissiers, parce que plus de la moitié de ses habitants fabriquaient de la toile, et encore rue Pagani. En 1838, on changea ces deux noms en celui de rue des Tisserands. Elle s'appela ensuite rue Sainte Anne. Aujourd'hui, depuis 1872, c'est la rue Garibaldi. A la suite de cette rue, on comptait six maisons jusqu'à la porte de Belleville. Entre ces maisons et les murs de la ville il y avait deux rues dont la première, allant de la grande rue à la rue de derrière, s'appelait rue de Bonneveau, et la seconde, qui lui faisait suite, impasse Saint-Denis. Toutes deux réunies aujourd'hui forment la rue de l'Ecrevisse depuis 1838.

(A suivre) E. L.

L'ANCIENNE
PAROISSE D'OUILLY
EN BEAUJOLAIS

(Suite)

II

L'ÉGLISE PAROISSIALE. — L'ABBAYE DE JOUGDIEU. — L'HOPITAL DE RONCEVAUX. — LE COUVENT DES CAPUCINS.

L'ancienne église paroissiale d'Ouilly, placée d'abord sous le vocable de la Vierge puis sous celui de Sainte-Agathe, s'élève à l'ouest du bourg, au milieu d'un enclos gazonné qui est l'ancien cimetière de la paroisse. C'est assurément l'un des plus vieux monuments de toute notre région et, malgré sa simplicité, sa haute antiquité lui donne un intérêt archéologique incontestable.

Elle se compose d'une nef, d'un chœur au dessus duquel s'élève un clocher carré et d'une abside. L'en-

semble offre au premier coup d'œil un aspect complètement roman et qui n'est point sans charme.

La nef remonte certainement à une époque reculée. Elle est construite en murs épais et éclairée par des fenêtres à plein cintre extrêmement petites d'ouverture (1) mais à larges ébrasements intérieurs. Sur la façade s'ouvre la porte principale formée de deux pieds-droits et couverte d'un linteau monolithe que surmonte une archivolte en décharge. Tout cela semble bien de la fin du X^e^ siècle ou du commencement du XI^e^. On peut ainsi sans témérité, penser que cette partie de l'édifice appartenait à la primitive église d'Ouilly, bâtie sans doute par les premiers seigneurs de Beaujeu et mentionnée déjà vers l'an 1033 par la première des trois chartes du *Cartulaire de Savigny* que nous avons étudiées au chapitre précédent.

Le chœur et l'abside, présentent des caractères un peu moins anciens et paraissent avoir été édifiés ou restaurés postérieurement. Le chœur est délimité par quatre arceaux en arc brisé qui supportent une coupole et dont quatre petits *trompillons* occupent les angles (2). L'abside est ronde, voûtée en *cul-de-four*, et percée de trois fenêtres de dimensions moyennes. L'apparition de l'arc brisé au milieu de cette architecture fixe l'époque probable de leur construction ou de leur restauration à la première moitié du XII^e^ siècle. C'est précisément le temps où les donations d'Humbert II de Beaujeu (1086 ou 1105) et de l'ar-

(1) Les fenêtres de la face latérale nord ont, comme ouverture, environ 0^m^88 de hauteur sur 0^m^12 de largeur ; la fenêtre unique de la façade, au-dessus de la porte principale, a 1 mètre sur 0^m^16 : celles de la face latérale sud ont environ 1^m^05 sur 0^m^25. Ces dernières seuls ont un léger ébrasement extérieur.

(2) Le chœur est éclairé au sud par une fenêtre en arc brisé, d'assez grandes dimensions, et que nous hésitons à croire aussi ancienne que lui.

chevêque Gaucerand (1117) firent passer l'église d'Ouilly sous la dépendance presque exclusive de l'abbaye de Savigny. Il est impossible de n'être pas frappé de ce rapprochement et de ne pas conjecturer que le chœur et l'abside furent construits ou réparés peu après ces donations, par la puissante abbaye empressée à restaurer ou à agrandir l'église paroissiale nouvellement confiée à ses soins.

En outre de la porte principale située sur la façade et que nous avons décrite, l'église a deux portes latérales placées sur les deux faces de la nef. Celle de la face septentrionale, aujourd'hui murée, reproduit exactement, avec des dimensions moindres, les dispositions de la porte principale et, comme celle-ci, doit être contemporaine de la construction de la nef. Celle de la face méridionale, toujours en usage, parait au contraire notablement plus jeune. Elle présente des profils qui déjà font penser au gothique et semble de la fin du XII[e] siècle.

Une tourelle ronde flanque au sud le clocher et contient l'escalier qui y donne accès. Elle est certainement de construction récente. Nous possédons en effet et publions plus loin les procès-verbaux de deux visites pastorales faites à Ouilly en 1657 et 1719, et le premier de ces procès-verbaux constate qu'il n'y avait en 1657 point d'escalier pour monter au clocher et qu'on y accédait au moyen d'une « eschelle à bras ».

Une petite sacristie qui parait aussi de construction peu ancienne est adossée contre le chœur au nord. Il n'en est fait aucune mention dans le procès-verbal de la visite pastorale de 1657. Elle est au contraire signalée dans celui de la visite de 1719. On peut en conclure qu'elle a été bâtie entre ces deux dates et son aspect ne contredit pas cette conjecture.

Tout l'édifice est recouvert de la toiture en tuiles

creuses et à très faible pente dont l'usage est, dans notre région, général et ancien.

La façade et le mur méridional de la nef portent un peu au-dessous du niveau inférieur des fenêtres une suite de corbeaux de pierre comme on n'en rencontre pas d'ordinaire dans les églises de cette époque. Ils sont cependant parfaitement reliés avec l'appareil de maçonnerie et semblent bien contemporains de la construction primitive. Il n'est pas facile d'en expliquer l'usage. Peut-être avaient-ils simplement pour but de faciliter l'établissement de ces constructions légères, volantes ou même durables, qu'on installait souvent au moyen âge autour des églises et qui étaient élevées notamment par les marchands ambulants. Ces corbeaux de pierre peuvent en effet avoir été disposés pour recevoir les pièces de bois, les *sablières*, supportant du côté de l'église les toitures de ces petites constructions. Le fait qu'ils existent au midi et au couchant mais non au nord vient à l'appui de cette hypothèse.

Les *Pouillés* du diocèse de Lyon (1), que nous possédons depuis le XIII^e^ siècle jusqu'à la fin du XVIII^e^, fournissent sur l'église et la paroisse d'Ouilly les renseignements suivants :

Tous comprennent la paroisse d'Ouilly dans l'archiprêtré d'Anse. Elle fit en effet partie de cet archiprêtré depuis ses origines jusqu'à la Révolution, c'est-à-dire pendant toute la durée de son existence comme paroisse distincte.

Tous aussi, à l'exception de celui du XIV^e^ siècle qui ne mentionne pas les titulaires des bénéfices, in-

(1) Nous nous sommes servis pour cette étude des Pouillés du diocèse de Lyon publiées par Aug. Bernard en appendice au *Cartulaire de l'abbaye de Savigny*, etc,

diquent le prieur d'Arnas comme patron temporel de l'église d'Ouilly. Les prieurs d'Arnas possédèrent ainsi sûrement ce droit de patronage depuis le XIII[e] siècle. Nous avons vu qu'ils le possédèrent sans doute bien plus tôt, puisque c'est très vraisemblablement ce droit qui, dans la charte-notice d'environ l'an 1033, faisait compter Sainte-Marie d'Ouilly parmi les églises paroissiales relevant de l'obéance d'Arnas.

Le Pouillé du XIII[e] siècle, simple rôle des droits synodaux dûs par les paroisses, porte que l'église d'Ouilly devait à chaque synode quatre deniers et pour les servis : trois sols, six deniers forts.

Celui du XIV[e] siècle note les revenus des bénéfices en vue de la détermination de la dîme leur incombant, et attribue à l'église d'Ouilly dix livres de revenu.

Celui du XV[e] siècle énonce comme le précédent le revenu des bénéfices et, en plus, la somme à laquelle ils étaient taxés pour les *procurationes*, impôt dû pour le droit de visite. Ouilly s'y trouve inscrit comme ayant dix livres de revenu et devant trente sols pour les *procurationes*.

Les Pouillés du XVI[e] et XVII[e] siècles énumérant seulement les bénéfices et leurs patrons temporels ne fournissent aucun renseignement nouveau.

Enfin celui de la fin du XVIII[e] siècle contient en outre de la liste des églises et de la mention de leurs patrons temporels celle de leurs patrons spirituels ou vocables (1) et indique l'église d'Ouilly comme placée sous le vocable de Sainte-Agathe. Le procès-verbal

(1) Cette mention des vocables figure dans le Pouillé du XVIII[e] siècle donné par Aug. Bernard, mais ne se trouve point dans le Pouillé manuscrit qu'il reproduit quant au reste. Aug. Bernard explique qu'elle est le fruit de ses recherches personnelles et qu'il l'a ajoutée, à titre d'indication utile, au texte du Pouillé manuscrit de la fin du XVIII[e] siècle qu'il publie.

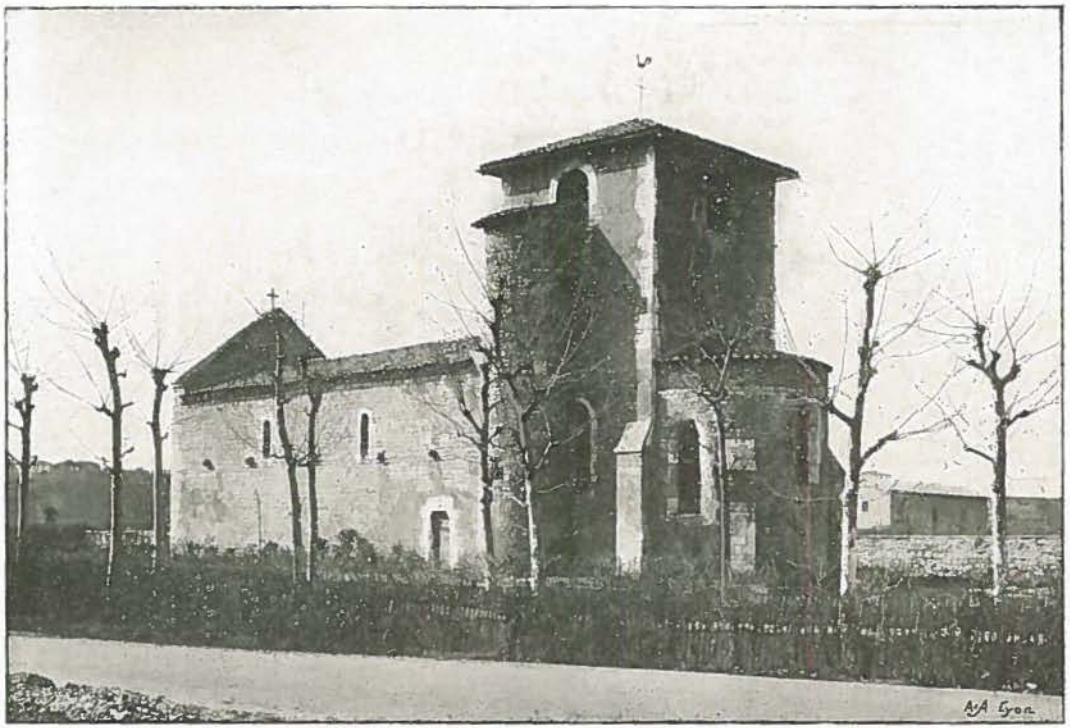

Cliché Berthier-Geoffray.

L'Église d'Ouilly. — Face méridionale, clocher et abside
(1908)

de la visite pastorale de 1657 nous montrera qu'alors l'église se trouvait déjà sous ce même vocable. Nous avons vu d'autre part qu'au XI[e] siècle elle était certainement placée sous le vocable de la Sainte-Vierge car les deux premières chartes précédemment citées et étudiées l'appellent : « *ecclesia Sanctæ Mariæ de Auviliaco* » et « *ecclesia Sanctæ Mariæ quæ dicitur Aulliacus* ». Nous ignorons l'époque et la cause de ce changement de vocable.

Les procès-verbaux des deux visites pastorales faites à Ouilly aux XVII[e] et XVIII[e] siècles sont conservés aux archives départementale du Rhône. L'un et l'autre, mais le second surtout nous donnent sur l'église et aussi sur la paroisse d'intéressants détails.

La première de ces visites pastorales fut faite le 8 mars 1657 par l'archevêque Camille de Neufville. Son procès-verbal (1), assez succinct, est ainsi rédigé :

Dud. jour 8 mars 1657

OULLY

La paroisse d'Oully distante de deux mousquetades de Villefranche vers la bise a son esglize dédiée soubs les auspices de S[te]-Agathe. Sur le grand autel de laq[lle] nous avons trouvé un tabernacle de bois peint et en icell. une petite boite d'argent où repose le S[t] Sacrem[t] décem[t] tenu et avec lad boite un ciboire et un soleil le tout de cuivre fort vieux et mal propres. Les S[tes] Huiles dans un coffret d'estaing aussi peu netem[t] tenu

Les fonts baptismaux nets et les eaus pures mais ne ferment point à clef.

Un calice d'argent avec sa patène. une croix d'alquemie quatre chasubles une noire de camelot presque neufve. l'autre de satin blanc à fleurs de mesmes. Une autre de damas caffard et une autre de camelot rouge vielle et usée.

---

1) Arch. départ. du Rhône. — Registres des visites archiépiscopales de l'archevêque Camille de Neufville, V, f° 31.

Dans la nef de lad. parroisse est une chapelle soubs le vocable de Saint-Jean entourée de balustres en menuiserie de noyer dont l'autel est décem[t] et dévotem[t] orné où a esté autrefois fondé une messe a célébrer chaque feste de Saint-Jean Baptiste pour l'entretien de laquelle auroit été donnée une terre size dans lad. paroisse qui étant à pres[t] en friche faict que personne ne se dict titulaire de lad. Chapelle ni personne n'en recherche les tiltres mais le s[r] curé moderne nous a dict qu'il a faict desseing d'y restablir et continuer led. service ayant pour ce commencé de faire desfricher la susd. terre pour la remettre en aport.

Le luminaire de lad. esglise est entretenu des dévotions et offrandes qui sont faictes en un Royaume estably en icelle le dimanche après la feste de la nativité de la Vierge et du revenu provenant des noyers plantés autour du cimetière de lad. parroisse.

Le chœur de lad. esglize est vouté et bien orné.

La nef aussy bien lambrissée et le lambris peint à neuf et fort dévot et le tout bien pavé.

Le clocher garny de deux cloches en bon estat mais il n'y a point d'escalier pour y monter se servant d'une eschelle à bras.

Le cimetière déclos de tous costes. Il n'y a point de presbitaire ni maison pour loger le s[r] curé qui pourra loger à Villefranche.

Le revenu de la cure dud. Oully est de deux cens livres de congrue portion payez par le s[r] prieur d'Arnas nominateur en lad. Cure. En laq[lle] sont environ cent cinq[te] communians.

Messire Gabriel Guillard p[tre] curé moderne y a esté trouvé qui nous a faict voir ses provisions du 28 janvier 1651 avec ses lettres de prestrise et livres baptistaires le tout en bonne et deue forme.

Nous avons ordonné aux paroissiens de faire fermer à clef les fonts baptismaux clore de hayes ou fossés le cimetière et changer le ciboire et le soleil de cuivre contre de plus décens.

L'autre visite pastorale fut faite le 4 octobre 1719 par l'archevêque François-Paul de Neufville de Villeroy. Son procès-verbal (1) établi sur un formulaire

(1) Arch. départ. du Rhône. — Régistres des visites pastorales de l'Archevêque François-Paul de Neufville de Villeroy. VI. f° 143.

imprimé et très détaillé va nous fournir sur l'état de l'église et de la paroisse au début du XVIII[e] siècle des renseignements complets et précieux.

PROCÈZ-VERBAL DE VISITE

Dans la paroisse de *Sainte-Agatte d'Ouly* (1).
Archiprêtré de *Ance*.

FRANÇOIS PAUL DE NEUFVILLE DE VILLEROY

Archevêque et Comte de Lyon, Primat de France, Conseiller du Roy en tous ses conseils, faisant la Visite Générale de notre Diocèse.

Scavoir faisons que le *quatrième octobre mil sept cent dix neuf* Nous étant transportés dans ladite Paroisse de *Sainte Agatte d'Oully* accompagnés de *Messire Michel Dupuys, prêtre docteur de Sorbonne l'un de nos vicaires généraux*, et de notre Secrétaire. Nous avons trouvé *M[e] Pierre Depinay*, Prêtre *de notre Diocèse de Lyon* Curé de ladite Paroisse, lequel Nous a conduit de sa Maison en ladite Eglise au son des Cloches. ou étant arrivés à la principale entrée d'icelle, il Nous auroit reçu avec les cérémonies requises et de là conduit au grand Autel. Après avoir déclaré le sujet de notre visite au Peuple. Nous avons commencé par la visite du Très Saint Sacrement, duquel Nous avons donné la Bénédiction aux Assistans, après lui avoir rendu nos adorations ; et Nous avons trouvé comme il est porté aux Articles suivans.

LE TRÈS-SAINT SACREMENT.

Calice *un*
Ciboire *un*.
Soleil *un*.
Custode pour les malades *une*.
Pains à chanter *suffisamment*.

Tabernacle *un*.
Clef d icelui tenue dans *une armoire de la Sacristie*.
Lampe *une qui nebrule que pendant les offices*.
Reliques *de Sainte-Agathe dont il n'y a point d'authentiques en pitoyable estat*.

---

(1) Nous reproduisons en caractères ordinaires la partie imprimé du proces-verbal et en *italiques* les indications écrites à la main.

GRAND AUTEL

Sous l'invocation de *Ste-Agathe.*
Consécration *n'a esté consacré.*
Marbre ou Autel portatif *un seul.*
Nappes d'Autel *trois.*
Tapis *deux.*
Daix *manque.*
Croix *deux.*
Chandeliers *six scavoir quatre de cuivre et deux de bois.*
Cierges *quatre et le reste d'un cierge pascal.*
Eteignoir *un.*
Missel avec Indices *un.*
Patron du lieu *Sainte-Agathe.*
Dédicace *se célèbre le jour ordonné par Monseigneur.*
Coussin *deux.*
Canon *un.*
Evangile Saint-Jean *un,*
Balustre pour la communion *un.*
Nappes de communion *trois.*
Clochette *une.*
Burettes *quatre. deux d'estain et deux de verre.*
Piscine du sanctuaire *manque.*
Vaisseaux des Saintes-Huiles *en estat.*
Armoire pour iceux *en estat.*

Après quoy étant allé au Cimetière et y ayant fait les prières ordinaires. Nous avons trouvé selon les articles suivans.

CIMETIÈRE

Cloture *en estat.*
Entrée *fermée aux bestes.*
Chemins *il n'y en a point.*
Portes *il n'y en a point.*
Foires et marchés en iceluy *point.*
Danses *point.*
Croix du cimetière *point.*
Cabarets voisins *point.*

D'où étant rentré dans l'Eglise, Nous avons visité les Fonts Baptismaux selon les articles suivans.

FONTS BAPTISMAUX

Fermeture *en estat.*
Piscines des Fonts *en estat.*
Bénitier fixe *un.*
Cuvette *en estat.*
Couvercle à pointes *en estat.*
Burette pour verser *une coquille.*

Ensuite Nous avons visité les Chapelles et petits Autels

CHAPELLES

Du côté de l'Evangile. Du côte de l'Epitre.

Une chapelle dédiée à Saint-Jean-l'Evangéliste fondée d'une messe. Le revenu d'une vigne de cinq hommes est affecté pour la rétribution de la ditte messe. Cette chapelle est en très mauvais estat. elle appartient à Madame de Vaurenard.

CHOEUR, NEF ET DEHORS DE L'ÉGLISE

CHOEUR

Clocher et situation d'icelui *sur le chœur en très mauvais estat.*
Cloches *deux petites.*
Graduel *un.*
Pseautier *un.*
Antiphonaire *un.*
Processionnal *un.*
Rituel *un.*
Chaire du Prone *une.*
Chaire à Prêcher *point.*
Armes et Litres de même *point.*
Sépultures qui gâtent le pavé *point.*

NEF

Gros mur d'icelle *en estat.*
Couverture *en bon estat.*
Lambris *le bas de l'église est en très mauvais estat.*
Vitres *en estat.*
Pavé *en estat.*
Portes *deux.*
Confessionnal *point.*
Sièges et Bancs, s'ils sont fondés *sont fondés.*
Autels indécens *point.*
Chapelles Domestiques *une en estat chez M. de la Chartonière.*
Chapelles rurales *point.*

LIEUX DÉPENDANS DE LA PAROISSE

Nous avons ensuite visité la Sacristie, Ornemens et Fabrique

Sacristie *une petitte.*
Armoire pour les Ornemens *une.*
Blanc *a besoin d'estre raccomodé.*
Rouge *en estat.*
Vert *en estat.*
Violet *en estat.*
Noir *a besoin d'être accomodé.*
Chappes *point.*
Aubes *trois.*
Amicts *quatre.*
Ceintures *deux.*
Surplis *deux.*
Bonnets *un.*
Croix Processionnelle *une.*
Banière *une.*
Encensoir *un.*
Navette *une.*
Croix pour l'Extrême-Onction *une.*
Bénitier portatif *un.*
Aspersoir *un.*
Fondations *point.*
Catalogue d'icelle.
Confréries *point.*
Questes *très modiques.*
Processions *les ordinaires et point d'autres.*
Exposition du Très-Saint Sacrement *l'octave du St-Sacrement et le jour de St-Agathe.*
Registres des baptêmes, mariages et mortuaires *en estat.*
Revenus de la Fabrique *point.*
Titres et Papiers *point.*
Coffres à deux clefs *point.*
Biens de l'Eglise usurpés *point.*
Comptes de Marguilliers *point.*
Dettes Actives de la Fabrique *ne doit rien.*
Dettes Passives *et n'est rien dû.*
Lanterne pour accompagner le Saint Sacrement dehors *une.*
Soutane sans manche soit otée *point.*

Nous nous sommes enfin informés des
Personnes Ecclésiastiques et Séculières de ladite Paroisse.

Curé *un.*
Vicaire *point.*
Approbation d'iceluy.
Ecclésiastiques *point.*
Jeunes Clercs *point.*
Vie et mœurs.
Habits et Soutanes.
Tonsure.
Résidence *le s^r curé réside.*
Instruction *s'y fait peu.*
Conférences ecclésiast. *y va rarement.*
Communians *soixante.*
Inimitiés *point.*
Scandales *point.*
Cabarets pendant les offices *point*
Coutumes abusives et superstitions *point.*
Catéchisme *s'y fait rarement.*
Interroger les enfants *ils sont mal instruits.*
Domestiques, jeunes servantes *point.*
Patron de la Cure *le prieur de Saint-Saturnin d'Arnas, religieux de Saint-Maur.*
Décimateur *l'abbé de Joux-Dieu a deux tiers, et le Prieur d'Arnas un tiers.*
Seigneur du lieu *Monseigneur le Duc d'Orléans.*
Juge ou Baillif, Procureur d'Office } *le baillage de Villefranche.*
Fabriciens ou Marguillers *Antoine Galéa.*
Maître d'Ecole *point.*
Sage-Femme *point.*
Presbytère *un très propre.*
Nouveaux convertis *point.*

De toutes lesquelles choses nous avons fait dresser ce Procès-verbal, Fait à *Oully* ce *quatrième octobre* mil sept cens *dix neuf*

Signé : *Dupuys, vicaire général des Religieuses.*

La Chapelle sous le vocable de Saint-Jean sera réparée sous peine d'interdiction.

qu'on se pourvoira par devant qui il appartiendra pour la réparation du clocher.

qu'on se pourvoira pour la réparation du lambris de l'église

qu'on se pourvoira des ornements qui manquent et qui sont nécessaires.

L'Eglise d'Ouilly fut frappée comme les autres par la persécution révolutionnaire. Le 1^er septembre 1790 les officiers municipaux, sur l'injonction du Directoire

du District, procédèrent à l'inventaire des objets du culte et des meubles garnissant l'édifice. Ils dressèrent de leurs opérations le procès-verbal suivant dont les termes respectueux semblent indiquer qu'ils n'agirent que par ordre et s'acquittèrent avec toute la convenance possible de la mission qui leur était imposée (1).

Ce jourd'hui premier jour de Septembre mil sept cent quatre vingt dix. Nous Maire et officiers Municipaux de la Paroisse d'Oully en Vertu de la Commise à nous adressée par le Directoire du District de Villefranche en Datte du 20 d'aoust dernier. nous nous sommes transportés dans l'église dud. Oully pour y precéder à la vérification et inventaire des effets Meubles et ornemens servant au service divin.

ART. 1

1. Un Calice, un Soleil et deux Ciboire le tout argent dont un petit servant p^r porter le S^t-Viatique aux Malades.

2. Un enssencoir en arquemie. 4 petits chandeliers de cuivre et deux d'arquemie avec une Croix de même servant au maître autel.

3. Une Bannière représentant S^te Agathe patronne de la Paroisse.

4. 2 gros Livre de chant. un Missel Lyonnois et deux Romain un processional avec un Rituel à lusage de M. le Curé, plus un Bénitier en Cuivre avec une Lanterne de fer Blanc.

ART. 2

5. étant entrés dans la Sacristie nous y avons trouvé une Crédance Bois chesne à 3 tiroirs et trois petits Buffets au dessusdont ouverture fait des dits tiroirs dans lequel sest trouvé 7 chasubles de différentes Couleurs. qui sont en mauvais état. sans Boursses ni voiles à l'exception d'une, plus une Chappe Rouge et Blanche étoffe en soye.

6. 7 aubes 13 amis. 5 Cordons, 8 nappes d'autel dont 4 garnies de dentelles, 6 corporaux. 2 douzaines de purificatoires et 10 Lavabos avec une nappe de Communion.

---

(1) Arch. départ. du Rhône. — Série Q District de Villefranche N° 86.

ART. 3

7. Un armoire Bois Chesne fermant à une porte dans lequel s'est trouvé 3 Surplis mauvais plus une vielle Chappe.

8. Un petit prie dieu fermant à clef lequel ne sy est rien trouvé dedans.

9. 2 Tapis d'autel.

10. Les ampoules tant aux fonds Baptismaux que celle pour l'extrêmeonction sont en étaing.

11. A l'entrée de l'église s'est trouvé une armoire Bois Noyer fermant à 2 porte dans laquelle s'est trouvé un daisen Calmandre un Croizon en cuivre d'une ancienne Bannière avec le fouraux de la Bannière Toile Rouge.

Ledit inventaire fait en présence des Soussignés et ceux de la Municipalité qui n'ont signé pour ne le savoir de ce enquis.

A la même date et sous la même injonction les officiers municipaux procédèrent encore à l'inventaire des meubles, titres et papiers du presbytère de la paroisse et en dressèrent aussi procès-verbal (1).

Cejourd'hui premier jour du mois de Septembre mil sept cent quatre vingt dix. Nous maire et officiers Municipaux de la Paroisse d'Oully en vertu de la Commisse à nous adressée par le Directoire du District de Villefranche en datte du 20 d'aoust dernier, nous nous sommes en conséquance transportés au presbytère de cette paroisse pour y procéder à l'inventaire et vérification du mobilier titres et papiers en dépendant et avons interpelé Monsieur Sargnon curé dudit Oully à nous en donner connaissance, lequel nous a déclaré que tous les effets et meubles qui sont dans laditte Cure lui appartienent, et de suite nous fait voir un vieux Livre couvert de parchemin, où sont des Servis dus au Curé et au Luminaire de laditte paroisse que nous n'avons pu déchiffrer, un autre petit Livre aussi couvert en parchemin, ayant pour titre Terrier du Luminaire d'Oully de puis 1490 jusqu'à 1759, plus un Cayet contenant 8 pages dont l'intitulé porte Vérification nouvelle des articles de cens et servis dus à la Rente et Luminaire de la Cure d'Oully 1755.

Un autre Terrier pour le Luminaire d'Oully de 1696 lequel est

(1) Arch. départ. du Rhône. — Ibid.

écrit en Latin. et les 8 dernières pages tant pleine que vides sont en françois. Dont le nommé Claude Aurossat Luminier de laditte paroisse nous a declaré qu'il est Luminier il y a environ 28 ans, tant lui que son père et qu'il na jamais rien eu pour le luminaire que ce qu'il peut recueillir des quêtes qui se font aux Messes, les jours de dimanche et de fêtes et ont signé ceux qui l'ont seu faire.

Ce presbytère d'Ouilly avait été construit ou aménagé entre la visite pastorale de 1657 et celle de 1719. Le procès-verbal de 1657 constate, en effet, qu' « il n'y a point de presbitaire ni maison pour loger le s[r] curé qui pourra loger à Villefranche », tandis que celui de 1719, à l'article presbytère, en mentionne « un très propre ».

Nous avons dit que la maison et le jardin qui constituaient ce presbytère furent vendus nationalement le 8 fructidor an IV pour la somme de dix huit cents francs.

Le culte cessa probablement en 1791 dans l'église d'Ouilly. L'abbé Sargnon dont nous avons raconté la noble conduite et la mort fut, en effet, cette année-là dépossédé de sa cure par les autorités révolutionnaires. C'était, on s'en souvient, à la suite de son refus de prêter le serment schismatique exigé par la Constitution Civile du Clergé. L'église fut alors sans doute fermée.

Quelques années plus tard nous la trouvons ouverte mais comme Temple de la Raison servant aux assemblées des habitants de la commune convoqués, comme autrefois pour les offices, par la sonnerie des cloches. Le *Régistre de la Mairie d'Ouilly* (1) contient les curieux procès-verbaux suivants d'assemblées ainsi réunies :

Du 4 prairial an III :

(1) Arch. Municip. de Villefranche. D[d] 1.

Nous Maire et officiers municipaux d'Oully assemblés *au Temple de la Raison*, après avoir fait avertir les citoyens de la commune au son de la cloche leur avons donné lecture: 1° de la loi qui ordonne que les assignats de cinq livres et au-dessus portant des empreintes de royauté n'auront plus cours de monnaie en datte du 27 floréal ; 2° de l'arrêté du Directoire du District de Villefranche en datte du 2 prairial an 3e concernant les Grenadiers et jeunes gens qui doivent rejoindre sous 24 heures qui se trouvent dans les communes ; 3° l'arrêté du Directoire du District de Villefranche en datte du 3 prairial concernant les assignats démonétisés de 5 fr. et au-dessus, etc.

Du 26 prairial an III :

La Municipalité assemblée *au Temple de la Raison*, les citoyens réunis, lecture a été faite des rapport et décret de la Convention Nationale et d'un arrêté du Directoire du District de Villefranche du 17 prairial an 3e qui ordonne aux municipalités de nommer deux commissaires pour faire le ressencement des grains et farines chez tous les citoyens conformément à la Loi du 2 de ce mois n° 828 consignée au Bultin n° 146 relative à la battue des grains en gerbes qui peuvent exister chez les cultivateurs, de la Loi du même jour n° 829 consignée audit Bultin portant art. 1er il sera fait sur le champ, dans chaque commune un recenssement général tant des farines que des grains battus ou en gerbes qui se trouveront chez tous les détenteurs et possesseurs desdits grains et farines, il sera prélevé sur la quantité recensée la subsistance de la commune jusqu'à la récolte ; le surplus est affecté à provisionnement des armées et de la commune de Paris.

En conséquence dudit arrêté et desdites loix les maire et officiers municipaux ont procédé à la nomination des deux commissaires qui doivent se rendre dans la commune de Chervinges pour y faire le recensement porté cy dessus, etc.

La réorganisation religieuse qui suivit la Révolution ne conserva pas Ouilly comme paroisse et le réunit à celle de Villefranche. Cette mesure eût peut-être plusieurs causes. La principale fut bien, sans doute, que la partie la plus importante et sans cesse croissante de la paroisse d'Ouilly, le faubourg de Villefranche construit sur son territoire, faisait déjà virtuellement partie de la ville et se trouvait plus à portée

de l'église de Villefranche que de celle de la paroisse supprimée.

Le culte ne fut donc pas rétabli dans la vieille église d'Ouilly qui, par suite, semble avoir été bien négligée durant quelque temps. L'abandon dans lequel on la laissa permit même à toute une famille de s'y installer et de l'habiter sans droit comme sans autorisation pendant plusieurs années.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 juillet 1816 nous révèle ainsi cette étrange occupation. Il nous montre aussi que le délaissement dans lequel se trouvait alors le vénérable édifice allait prendre fin.

Le maire (1) a observé que par suite des ravages de la Révolution, la commune ayant perdu son pasteur et n'étant pas assez étendue et assez riche pour en avoir un autre, elle a été réunie pour le spirituel à la commune de Villefranche, que l'église d'Ouilly est alors restée abandonnée et que depuis plusieurs années le nommé Teillard Benoit s'y est établi, lui et sa famille, sans autorisation ; que les évènements politiques qui ont eu lieu depuis quelques années ont fait que l'on a fermé les yeux sur cette occupation illicite ; que cependant elle doit avoir un terme ; que plusieurs personnes et notamment Monsieur le Curé de Villefranche lui ont porté des plaintes et l'ont prié de faire cesser un scandale occasionné par l'occupation d'un lieu où se sont célébrés jadis les saints mystères, en conséquence il est d'avis de donner à Benoit Teillard l'ordre de déguerpir lui et sa famills du Batiment de l'église, d'emporter ses meubles et de cesser de jouir d'un terrain appartenant à la commune. Le Conseil municipal prenant en considération l'avis du maire le prie de vouloir bien user de son autorité et d'obliger Teillard Benoit à chercher un logement ailleurs.

Le Maire observe ensuite que puisque la commune n'est pas assez riche pour avoir un pasteur qu'au moins il est de son intérêt et de son devoir d'établir dans le bâtiment de l'église une chapelle de secours, que les frais à faire pour mettre l'église en état ne

(1) Le maire d'Ouilly était alors M. J.-J. Truchot.

sont pas très considérables et que lui maire se charge d'en faire les avances étant autorisé à recevoir les dons des personnes qui voudront contribuer à cette bonne œuvre.

En conséquence le maire et le conseil municipal sont d'avis de transmettre cette délibération à Monsieur le Préfet afin d'obtenir l'autorisation d'ériger le bâtiment de l'église d'Ouilly en chapelle de secours (1).

L'autorité administrative ne se désintéressait pas d'ailleurs de l'église d'Ouilly qu'un arrêté préfectoral (2) du 22 mai 1818 avait excepté de la vente des biens des communes.

Le maire et le conseil municipal d'Ouilly ne s'étaient point trompés en comptant sur l'empressement des habitants à restaurer le vénérable sanctuaire dans lequel, depuis plus de sept siècles, leurs ancêtres étaient venus prier. De généreuses offrandes permirent de faire au bâtiment les réparations nécessaires. Dans la séance du Conseil du 7 juin 1818 le maire constatait que « depuis un an, par la bienveil-« lance des habitants de la Commune et quelques « dons particuliers, l'église a été réparée », mais il ajoutait de suite « que tout y manque dans son mo-« bilier... » Encouragé par le succès de son premier appel en faveur de la réparation de l'église, le Conseil décida aussitôt de solliciter des habitants de nouvelles offrandes destinées cette fois à reconstituer le mobilier. « Considérant que l'église d'Ouilly est dépourvue de tout et qu'il est dans l'intention des habitants de la meubler peu à peu », le Conseil invita le maire, « lorsqu'il aura la distribution des indemnités de loge-« ment (3) à faire, d'engager chaque habitant à faire

(1) Arch. municip. de Villefranche. — Registre de la mairie d'Ouilly D² 1.
(2) Arch. municip. de Villefranche. — Id.
(3) Pour les occupations militaires de 1814 et 1815.

« un don proportionné à la somme qu'il recevra en « faveur de l'église pour y faire la réparation néces- « saire et notamment une balustrade qui sépare la « nef du chœur » (1).

Aucun document ne nous apprend quel résultat obtint ce nouvel appel adressé à l'intérêt qu'inspirait si justement la vieille église. Il est vraisemblable qu'il procura les ressources avec lesquelles fut acquis le mobilier modeste mais suffisant dont elle se trouvait garnie dans la suite et dont nous avons connu les restes.

De longues années se passèrent ensuite sans apporter, croyons-nous, de changement dans la situation de l'église. Les documents témoignent du respect et de la sollicitude dont les habitants persistèrent à l'entourer. Les offices divins y étaient célébrés de temps à autre. Il semble même qu'on conserva l'espoir d'y rétablir un service religieux spécial et régulier. En effet dans sa séance du 6 janvier 1839, le conseil municipal d'Ouilly, bien que sa commune fût pour le spirituel réunie à Villefranche, refusait de contribuer à l'acquisition, projetée par la ville, d'un presbytère. Il donnait de ce refus divers motifs, entre autre celui-ci : « l'augmentation progressive de la population faisant « espérer que la commune pourra bientôt avoir un « écclésiastique chargé de desservir spécialement son « église, qui suivant le vœu des habitants est toujours « consacrée à la célébration des offices divins ». (2)

La suppression d'Ouilly comme commune en 1853 et le partage de son territoire entre les communes voisines ne permit pas la réalisation de cette espérance.

---

(1) Arch. municip. de Villefranche. — *Registre de la mairie d'Ouilly.* D² 1.

(2) Arch. municip. de Villefranche. — Ibid.

La partie d'Ouilly où sont situés le bourg et l'église fut attribué à la commune et à la paroisse de Gleizé. L'église passa ainsi sous la juridiction du clergé de cette paroisse. Celui-ci pour déférer aux désirs des habitants d'Ouilly et honorer le vieux sanctuaire établit la tradition d'y célébrer les saints mystères à certaines dates fixes : le 5 février, jour de la fête de Sainte-Agathe patronne de l'église (1), le troisième jour des Rogations au cours de la procession paroissiale qui avait l'église d'Ouilly pour but, et depuis quelques années le jour de la clôture du mois de Marie (2).

Ces usages furent fidèlement observés jusqu'en 1906 Il fallut alors y renoncer pour le plus regrettable des motifs. Le conseil municipal de Gleizé bien malheureusement inspiré décida, en effet, cette année-là, de mettre en vente l'église d'Ouilly et l'ancien cimetière qui l'entoure afin de réaliser la faible valeur qu'ils représentaient. En exécution de cette décision, le

---

(1) Plusieurs habitants d'Ouilly avaient, jusqu'à ces derniers temps, conservé la coutume d'offrir ce jour-là, à tour de rôle, le pain bénit.

(2) Cette messe de clôture couronnait d'intéressants exercices du mois de Marie pratiqués avec un réel succès dans l'église d'Ouilly où, par les beaux soirs de mai, ils attiraient une véritable affluence. Comment, à leur propos, ne pas saluer la mémoire de celui qui en était l'organisateur habile et zélé : M. Henri Truchot, ancien maire et ancien président du Conseil de Fabrique de Gleizé, propriétaire du domaine de La Tour d'Epinay à Ouilly. Il avait hérité pour la vieille église de l'attachement de son père M. Jean-Jacques Truchot, jadis maire d'Ouilly à plusieurs reprises et l'initiateur des réparations de 1817. M. Henri Truchot se plaisait à entretenir et à orner l'église d'Ouilly où il organisait des réunions pieuses dont celles du mois de Marie n'étaient que les plus connues et les plus suivies. Aussi le qualifiait-on parfois avec une familiarité sympathique qui ne lui déplaisait point, de « curé d'Ouilly ». Il est décédé en 1905, emportant les regrets de tous les gens de bien et pleuré par les pauvres de toute la région qu'il secourait avec une charité inlassable et tout à fait exceptionelle.

17 février 1907, le vénérable et intéressant édifice était adjugé pour la somme de 2.650 francs.

Nous avons dit ailleurs (1) ce qu'il convient de penser de cette aliénation au point de vue de la justice. Nous ne le répèterons pas ici où ce n'est point le lieu. Nous dirons seulement que même au simple point de vue des intérêts de l'histoire et de l'art beaujolais auquel on se place dans ce *Bulletin*, il est impossible de ne pas déplorer l'inintelligente mesure qui a fait sortir du domaine public et a livré à tous les hasards l'un des plus anciens monuments de notre région.

Ne nous en attristons pas trop cependant. L'antique église d'Ouilly a connu, ces lignes suffisent à le montrer, d'autres disgrâces. Elle leur a survécu. Elle survivra sans doute à celle-ci. Nous pouvons d'autant plus l'espérer que ses propriétaires actuels sont, nous le savons, parfaitement respectueux de son caractère sacré et des longs souvenirs qu'elle évoque.

***

Les documents dont nous avons eu connaissance nous ont permis de dresser la liste suivante, malheureusement trop courte, de quelques curés d'Ouilly :

1439, 1447, Matheus de Cropio (Arch. de Vaurenard).

1569, 1583 Pierre Chapuis (Regist. paroiss. de Villefr.)

1593, 1600 Claude Pinet (Ibid).

1657 Gabriel Guillard (Visite pastorale de 1657) (2).

1673, 1691 Claude Corlier (Régist. paroiss. d'Ouilly).

1692, 1719 Pierre Dépinay (Régist. paroiss. d'Ouilly et Visite pastorale de 1719).

---

(1) Dans *Le Réveil du Beaujolais* du 13 nov. 1906.

(2) On trouve en 1670 N. Vignon, prenant la qualification de « vicaire d'Ouly ».

1732, † 1752 Jean François Donzy.
de 1752 à † 1771 François Rosset.
de 1771 à † 1794 Gaspard Joseph Sargnon.

***

L'histoire religieuse d'Ouilly doit pour être complète comprendre celle des deux établissements monastiques et de l'établissement hospitalier qui existèrent sur son territoire. C'étaient en les plaçant dans l'ordre de leurs fondations : l'Abbaye de Joug-Dieu, l'Hôpital de Roncevaux et le Couvent des Capucins dit de Villefranche, mais établi en réalité dans le faubourg de cette ville qui dépendait d'Ouilly.

La grande abbaye bénédictine de Joug-Dieu (de Jugo Dei) s'élevait au nord-ouest du territoire d'Ouilly tout près de la limite séparant cette paroisse de celle d'Arnas sur laquelle se trouvaient les « granges » (1) de l'abbaye. Elle a une longue histoire, comprenant d'ailleurs peu de faits importants. Nous en rappellerons seulement les très grandes lignes et pour les détails renvoyons le lecteur à l'excellente monographie qui en a été publiée dans ce *Bulletin* même (2).

Le Prieuré de Joug-Dieu, premier début de l'abbaye, fut fondée en 1116 par Guichard de Beaujeu qui, pour cette fondation, obtint six religieux de S[t] Bernard abbé de Tiron au diocèse de Chartres et réformateur de l'ordre bénédictin. Guichard de Beaujeu installa ces six religieux dans une villa qu'il possédait près des rives de la Saône. La nouvelle fondation pros-

(1) Aujourd'hui l'importante ferme dite de Joug.
(2) Joseph Balloffet : *L'abbaye royale de Joug-Dieu (1115-1738)* dans le *Bulletin de la Société des Sciences et Arts du Beaujolais* octobre-novembre-décembre 1903; janvier-février-mars 1904.

péra rapidement et en 1137 le prieuré fut érigé en abbaye placée sous la protection de la Vierge et désormais désignée sous le titre de *Cœnobium Beatæ Mariæ de Jugo Dei*. Les années qui suivirent parraissent avoir été les plus prospères de l'abbaye. Elle furent marquées par des fondations de prieurés et probablement par la construction de la chapelle démolie seulement en 1851.

Au début du XV^e^ siècle Joug-Dieu eut gravement à souffrir des diverses invasions qui ravagèrent les environs de Villefranche et que nous avons racontées. Ce fut pour l'abbaye le commencement d'une décadence qui devait aller jusqu'à la disparition. Le 12 septembre 1738, en effet, le pape Clément XII prononça la sécularisation de l'abbaye et son union au Chapitre de N-D des Marais, église collégiale de Villefranche. Déjà en 1689, et par suite de l'état de délabrement dans lequel on avait laissé tomber l'abbaye, l'archevêque Camille de Neuville avait autorisé les religieux de Joug-Dieu à résider à Villefranche et les avait réunis pour la célébration du service divin au chapitre de N-D des Marais.

*
* *

Le même motif nous permet une semblable brièveté en ce qui concerne l'Hôpital de Roncevaux. Lui aussi a déjà fait dans ce *Bulletin* l'objet d'une intéressante étude (1). Le lecteur curieux des détails pourra s'y reporter et il nous suffira de donner ici un rapide résumé de son histoire.

---

(1) Docteur L. Missol : *L'ancien Hôpital de Roncevaux de Villefranche en Beaujolais*, dans le Bulletin de la Société des Sciences et Arts du Beaujolais (octobre-novembre-décembre 1901).

L'Hôpital de Roncevaux fut encore l'œuvre de nos sires de Beaujeu. Il fut fondé au début du XIII[e] siècle par Humbert IV et Sybille de Flandre sa mère qui l'établirent sur le territoire d'Ouilly, à proximité sinon en bordure du grand chemin de Lyon à Mâcon et à cinq cents pas des murailles de Villefranche. Il comprit « un grand logement pour les malades et un « dortoir séparé pour les religieux », une église et un « cimetière où l'on enterrait les morts dans l'hôpital « et même plusieurs honnêtes personnes de la « ville » (1). Humbert IV et Sybille de Flandre en confièrent la direction aux Religieux Augustins de l'Hôpital de Roncevaux en Navarre dont le nouvel établissement devint ainsi une dépendance et dont il prit le non.

Un hôpital de fondation antérieure situé au milieu de Villefranche, entre les deux bras du Morgon, fut uni à cette nouvelle maison et placé aussi par conséquent sous la direction des religieux augustins. Il s'en suivit un différend entre ceux-ci et le curé de Villefranche qui se trouvait dépossédé des droits curiaux qu'il avait exercés jusque là sur l'église et le cimetière de cet hôpital du centre de la ville. L'archevêque Aimery des Rives termina ce différend par des lettres de mars 1239 fixant les droits respectifs des parties.

Après cette réunion des deux établissements l'hôpital de la ville fut spécialement réservé aux malades pauvres de la population de Villefranche. Celui de Roncevaux fut au contraire affecté aux malades de passage : voyageurs, pèlerins et mendiants. Il recueillait aussi les enfants abandonnés. En temps d'épidé-

(1) *Mémoires contenans ce qu'il y a de plus remarquable dans Villefranche capitale du Beaujolais*, attribués au P. de Bussières. pp. 41 et 42.

mie il recevait les malades qui ne pouvaient trouver place dans l'hôpital de la ville et celui des pestiférés. Enfin, mais plus tard, il servit encore de lieu de retraite à des vieillards ou à des infirmes qui lui léguaient quelques biens à charge de soigner leurs vieux jours et de leur assurer une sépulture honorable.

On ne sait combien de temps dura cette union des deux hôpitaux sous la conduite des Religieux Augustins. Elle avait déjà pris fin en 1457. A cette date en effet on voit l'hôpital de la ville régi par les échevins. Les Augustins dirigeaient encore alors l'hôpital de Roncevaux mais n'y étaient plus pour longtemps car en 1500 nous trouvons notre hôpital administré par un prêtre séculier appelé « prébendier et recteur de Ronceval ».

L'administration de ces Recteurs ecclésiastiques se prolongea jusqu'au jour où l'antique fondation des sires de Beaujeu disparut elle-même détruite pendant les tristes luttes religieuses du XVI[e] siècle. Nous avons rappelé déjà que les protestants s'emparèrent de Villefranche le 22 mai 1562 et livrèrent la ville pendant cinq jours aux horreurs du pillage. Au cours de ces néfastes journées l'hôpital de Roncevaux fut saccagé. Peu après, les nécessités de la défense firent achever ce que la barbarie de l'attaque avait commencé. Nous avons dit en effet que vers la fin d'octobre suivant, et pour mettre Villefranche en état de défense, M. de Rochebonne fit « explanader » ou raser toutes les constructions situées en dehors et à proximité de l'enceinte. Cette mesure atteignit l'hôpital de Roncevaux et son église qui tombèrent sous le pic des démolisseurs.

Quelques années plus tard un riche bourgeois de Villefranche, Rollin Guichard, donna généreusement

une somme importante pour la reconstruction de l'hôpital de Roncevaux qui fut décidée par le Conseil de ville le 8 septembre 1570. Le nouvel hôpital remplaça l'ancien sans l'égaler. Il fut édifié dans des proportions bien moindres et organisé dans des conditions bien différentes. Il servit toujours à « retirer les pauvres passans et les mendians » mais il n'eût plus comme personnel qu'un « concierge (1) ». Cet unique gardien ne suffit pas toujours à imposer aux hôtes de l'hôpital une discipline suffisante et les désordres qu'ils y commirent devinrent assez graves pour nécessiter sa fermeture vers le milieu du XVII[e] siècle.

Seul de l'ancienne fondation le cimetière de l'hôpital subsista et continua à recevoir des sépultures. Il devint même en 1781 l'unique cimetière de Villefranche et le demeura jusqu'à son remplacement en 1860 par le cimetière actuel. Il fut alors fermé puis désaffecté et les derniers vestiges des bâtiments de l'hôpital furent détruits. Le sol qu'occupait jadis l'hôpital et son cimetière est devenu la place Claude Bernard.

(A suivre) L. de LONGEVIALLE.

(1) *Mémoires contenans ce qu'il y a de plus remarquable, etc.* p. 44.

RECUEIL TRÈS SOMMAIRE

DE

BIOGRAPHIE

BEAUJOLAISE

(Suite)

Jean (dit Julien) VATOUT, né à Villefranche, le 26 mai 1792; mort à Claremont (Angleterre), en 1848 (1).

Sous-Préfet de Saumur (1819), Conseiller d'Etat (1837); Directeur des Monuments publics (1839); Bibliothécaire du duc d'Orléans puis du roi Louis Philippe. membre de l'Académie française où il succéda à Ballanche en 1848.

---

(1) Pour répondre à une observation qui nous a été faite relativement à l'ordre adopté dans cette Biographie, nous indiquons ici que cette marche est chrono-nécrologique. La notice relative à Vatout de même que celle du général du Montet, qui la suit. font exception à cette règle, parce que. au moment où ce travail a atteint l'époque de leur mort. des renseignements intéressants sur ces personnages ne nous étaient pas parvenus.

BIBLIOGR. *Les Aventures de la fille d'un roi racontées par elle-même* : 1820.
De l'Assemblée constituante : 1822.
Les Polissons : 1827.
Catalogue général des Portraits formant la collection de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans : Paris, 1829-1830, 4 vol. 8°.
Histoire du Palais-Royal : 1830.
L'idée fixe : 1830.
La Conspiration de Cellamare : 1832.
Histoire lithographiée du Palais-Royal : 1833.
Notices historiques sur la Galerie des tableaux du duc d'Orléans.
Le château d'Eu illustré.
Souvenirs historiques des Résidences royales.
Poésies légères.

BIOGR. L.-N. BESCHEREELLE, *Notice sur M. Vatout* : Paris, s. d., 8°.
Discours de réception de M. de Saint-Priest à l'Académie française, 17 janvier 1850.
Cf. encore : *Grande Encyclopédie*, XXXI, 737.

PORTR. Bust. 3/4 g., P. A. Varin del. et sculp., 1851, Paris, Vignères, édit.

Philippe Jules LORETON DU MONTET, né à Vareille (Saône-et-Loire), au Montet (1), le 1er juillet 1795 ; mort à Varennes-l'Arconce (Saône-et-Loire), le 24 juin 1860.

Général de brigade, commandant les subdivisions du Rhône et de la Loire, et la place de Lyon. Chevalier (1840), officier (1846), commandeur (1850), puis grand officier (1857) de la Légion d'honneur ; commandeur de St-Grégoire-le-Grand (1855).

(Nous devons à l'amabilité de M. Loreton-Dumontet, avocat à Charolles, petit-neveu du général, les renseignements suivants que nous sommes heureux de reproduire intégralement) :

(1) Le général du Montet passe à tort pour être né à Propières en Beaujolais.

« Le général Loreton-Dumontet était fils de Claude Loreton-Dumontet, Dr en médecine et de Jeanne Perrin de Précy, sœur du général Comte de Précy, défenseur de Lyon. — Elève du collège de Cluny (Saône-et-Loire), engagé aux gardes du Corps sous Louis XVIII. Cie du Luxembourg, entré ensuite dans l'armée comme capitaine-adjudant major dans un régiment de ligne en 1818, il démissionne en 1823 et obtient, un an après, sa réintégration dans son grade, fait au 17e de ligne la campagne d'Alger en 1830, devient chef de bataillon au 41e de ligne en 1838, lieutenant-colonel au 19e léger en 1844, avec les commandements militaire et civil de Sétif; à ce titre, il rendait la justice aux indigènes qui le surnommèrent le « Sultan Juste » et qui, à son départ de Sétif, lui témoignèrent leur reconnaissance par une adresse signée et par le don d'une tabatière en or. Nommé colonel le 11 avril 1848 au 43e de ligne, il se distingue à la prise de Zoatcha. Il fut nommé général de brigade en 1852 et appelé, peu de temps après, aux commandements des subdivisions réunies du Rhône et de la Loire et de la place de Lyon. Il sollicita sa retraite qu'il obtint en 1857, après 41 ans de service et 28 campagnes.

Rendu à la vie civile, il s'occupe de l'administration de ses propriétés de Varennes-l'Arconce (Saône-et-Loire) et de Propières (Rhône). Dans cette dernière commune où il habita fréquemment et qu'il affectionnait beaucoup, il s'occupa de sylviculture et de reboisement ».

BIOGR. T. LAMATHIÈRE, *Panthéon de la Légion d'Honneur* ; Paris, Dentu.

Cf. aussi : *Journ. Villefr.*, 5 juillet 1857, 8 juillet 1860. — *Mém. Soc. Eduenne*, 1901, XXIX, 201 — *Ann. Acad. Mâcon*, 1902, p. 146.

Auguste VERMOREL, né à Denicé, en 1841 ; mort à Versailles, le 20 juin 1871.

Journaliste, fondateur de « la Jeune France et la Jeunesse » et du « Courrier français ».

BIBLIOGR. *Ces Dames.*
Desperanza.
Les Amours vulgaires.

PORTR. Par E. Fuchs. — Par Gédéon (*le Hanneton*, 22 août 1867, caricature). — Par F. M. (*la Commune*, n° 37).

Francisque-Marie-Antoine DEVAY, né à Tarare, le 5 mars 1813; mort à Lyon, le 5 juillet 1863.

Médecin; secrétaire puis président de la Société médicale d'Emulation; médecin des Hôpitaux de Lyon (1842), membre de la Société de médecine (1845), suppléant (1849), puis titulaire (1854) de la clinique médicale de l'École de médecine; membre de l'Académie de Lyon (1859).

BIBLIOGR. *Appréciation philosophique et pratique de la doctrine médicale du docteur Broussais, de ses vérités et de ses erreurs;* Paris, 1840, 4°, 80 pp. (Thèse pour le doctorat).

De la physiologie humaine et de la médecine dans leurs rapports avec la morale et la société; Paris, 1840, 8°, 269 pp.

Des perfectionnements qu'on pourrait apporter au bien-être de l'individu et de l'espèce par une saine application des principes de la physiologie de l'homme (*Congrès scientifique de Lyon*, 1841)

Voy. *Rev. Lyon*, 1re sér., 1841, XIV, 475.

Principes fondamentaux de l'hygiène contenus dans l'Ancien-Testament et les antiques traditions orientales (*Rev. Lyon.*, 1re sér., 1841, XIV, 31, 329).

Des Instituts hygiéniques de Pythagore, et de leur influence sur les sociétés antiques (*Ibid.*, 1842, XVI, 116).

Mémoire sur l'impotence des membres inférieurs à la suite des excès vénériens rattachés à la phthisie dorsale, et considérations sur cette dernière maladie; 1842, 8°, 34 pp.

Note relative à la persistance dans le sang de certains principes immédiats des sécrétions (*Gazette médicale de Paris*, 1842).

Biographie du docteur Chervin (*Le Réparateur*, 6 septembre 1843).

Du rôle que le clergé chrétien a joué dans l'histoire de la médecine (*Société médicale d'émulation*, 1843).

Recherches et observations cliniques sur la nature et le traitement des fièvres graves (typhoïdes, ataxiques, malignes.) (*Revue médicale de Paris*, 1843 et 1844, 80 pp).

Observations et réflexions sur l'empoisonnement par l'aconit napel : relation d'un cas grave suivi de guérison; Paris, 1844.

Mémoire sur le valérianate de zinc, de son mode de prépa-

ration et de son application aux névralgies et aux migraines. Mémoire sur le Valérianate de quinine et de son emploi thérapeutique dans les fièvres et les névralgies intermittentes (*Ibid*, 1844).

(*Gazette médicale de Paris*, 1844). *Observations d'obstétrique*; 1845, 8°.

De la cautérisation vaginale multiple envisagée comme cure radicale des écoulements leucorrhéiques ou fleurs blanches (*Gazette médicale de Paris*, 1845).

De la Longévité et de ses conditions (*Rev. Lyon.*, 1re sér., 1845, XXII, 123).

Hygiène des familles, ou Du Perfectionnement physique et moral de l'homme considéré particulièrement dans ses rapports avec l'éducation et les besoins de la civilisation moderne; Paris, Labé, et Lyon, Dorier, 1846, 2 vol. 8°.

Cf. P. Brun (*Rev. Lyon.*, 1re sér., XXIII, 119). — Julia de Cazères, *Examen de l'ouvrage de M. F. D., intitulé : « Hygiène des Familles »*; 1846, 8°.

Inductions physiologiques et médicales touchant la fin de l'homme et sa résurrection (*Gazette médicale de Paris*, 1847, sous forme de lettre à l'évêque de S...).

Notes et observations sur le diabète sucré (*Gazette médicale de Paris*, 1849).

Revue rétrospective du choléra de Lyon (*Rev. Lyon.*, 1849, 389).

Etudes sur les prodromes des affections graves du cerveau, considérés sous le rapport clinique, physiologique et médico-légal (*Gazette médicale de Paris*, 1851).

Réponse au docteur Barrier sur l'équilibre des populations (*Gazette médicale de Lyon*, septembre et octobre 1851).

De la transfusion du sang, à propos d'un nouveau cas suivi de guérison. En collaboration avec le docteur Desgranges (*Gazette médicale de Paris* et *Gazette médicale de Lyon*, 1852).

Du bain d'air comprimé dans les affections graves des organes respiratoires, et particulièrement dans la phthisie pulmonaire (*Gazette hebdomadaire de médecine*, 1853).

De la confraternité médicale. Discours prononcé à la séance publique de la Société de médecine de Lyon, 28 janvier 1854 (*Mém. de la Société impériale de médecine de Lyon*, 1854).

De l'esprit de la clinique médicale. Discours d'ouverture du cours de clinique interne, 14 novembre 1854; Lyon, 1854, 8°.

Leçon clinique sur les adénites internes dans leurs rapports avec les exanthèmes contagieux (rougeole, scarlatine, etc.) (*Gazette hebdomadaire*, 1855).

Leçon sur les caractères généraux des pyrexies et spécialement des fièvres catarrhales et muqueuses, recueillie par le docteur Frestier (*Gazette médicale de Lyon*, décembre 1855).

Du scepticisme en médecine. Leçon d'ouverture du cours de clinique; 1855.

Leçon clinique sur un cas d'empoisonnement par le gaz d'éclairage, recueillie par le docteur Frestier (*Gazette médicale de Lyon*, 1856).

Remarque sur les constitutions médicales. Leçon de clinique médicale, recueillie par le docteur Frestier (*Revue de Thérapeutique du Midi*, 1er mars 1856).

Du célibat religieux. Rapport et discussion sur un ouvrage intitulé : *Nature et Virginité*, par T. Perrin; 1856, 8°.

Recherches nouvelles sur la Conicine et de son mode d'application aux maladies cancéreuses et aux engorgements de la matrice et du sein (En collaboration avec M. Guilliermond) 1re édition 1852, 2e édit., 1857.

Discours d'ouverture sur les points négligés de la clinique, recueilli par le docteur L. Gubian, 1857.

De quelques phénomènes critiques étudiés comme moyens curateurs des maladies chroniques, publié par le docteur L. Gubian (*Union médicale*, 1857, p. 229).

Du danger des mariages consanguins au point de vue sanitaire ; Lyon, Labbé et Savy, 1857, 8°.

Traité spécial d'hygiène des familles, particulièrement dans ses rapports avec le mariage, au physique et au moral et dans les maladies héréditaires; 1858, 8°.

Sur un cas d'étranglement interne déterminé par une constipation opiniâtre; guérison à l'aide d'un traitement varié (*Gazette médicale de Lyon*, mai 1858).

Energie des diverses préparations de ciguë et dosage de la Conicine. En collaboration avec M. Guilliermond; 1858, 8°.

Leçon sur un cas de morve aiguë développée dans le service de la clinique médicale, au bout d'un mois de séjour. Réflexions sur la période d'incubation de la maladie; recueillie par le docteur Bondet (*Gazette des Hôpitaux*, 1859, n° 49).

De quelques causes de maladies particulières à notre époque; Paris et Lyon, 1859, 8°.

Nouvelles observations sur les dangers des mariages consanguins au point de vue sanitaire, lues à l'Académie de Lyon (*Gazette hebdomadaire*, 1860. — *Mém. Acad. Lyon*, sciences, X, 255).

Cf. Bonnel, *Hist. Acad. Lyon*, p. 196.

Du véritable esprit de la clinique médicale, de l'art et de la science (*Gazette médicale de Lyon*, 16 janvier 1861).

De la médecine morale, précédée de réflexions sur la pratique de la médecine en général. Discours de réception à l'Académie des sciences de Lyon (*Mém. Acad. Lyon*, 1861).

Quelques conseils aux élèves du cours de clinique interne. Novembre 1861 (*Gazette médicale de Lyon*, 1861).

Du danger des mariages consanguins sous le rapport sanitaire : Paris, V. Masson, 1862, 8°, 250 pp.

Un mot sur le danger des mariages consanguins. Réponse à une attaque. Etat de la question (*Gazette médicale de de Lyon*, 1863).

Comptes rendus et analyse des ouvrages de MM. Barrier : Maladies de l'enfance ; Blanc Saint-Bonnet : De la Société et de son but au-delà des temps ; A. Bonnet : Sections tendineuses et musculaires ; Buret : De la Misère en France et en Angleterre ; Debrayne : Des éléments morbides ; Pétrequin : Anatomie topographique ; Pointe : Histoire de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

En préparation au moment de sa mort : Emploi du valérianate d'argent dans l'épilepsie. — Utilité de l'induction pour les progrès de la médecine. — Traité pratique des maladies de famille. — Etudes nosocomiales.

Biogr. *Mort et obsèques du docteur Devay* : I. Discours de M. le docteur Potton, au nom de la Société impériale de médecine de Lyon ; II. Discours de M. le docteur Th. Perrin, au nom de l'Académie... de Lyon (*Gazette médicale de Lyon*, 1863, XV, 312).

A. Bouchacourt. Eloge historique du docteur F. Devay. Discours de réception à l'Académie impériale des Sciences, Arts et Belles lettres de Lyon, 22 décembre 1868 (*Mém. Acad. Lyon*, Sc., XVII, 147).

Cf. Gazette médicale de Lyon, octobre 1852 ; — Dr Teissier, in *le Deuxième centenaire de l'Académie de Lyon* ; Lyon, A. Rey, 1900, 8°, p. 98. — *British Museum*

Catal. of Printed Books, XIV. 151. — Bonnel. *Hist. Acad. Lyon*, 196.

Pierre-Louis Cœur, né à Tarare, le 14 mars 1805 ; mort au château de Charmont (Aube), le 9 octobre 1860 *(l'Episcopat français)* en 1865 *(Grande Encyclopédie)* ; surnommé le Saint-Cyprien du XIXe siècle.

Professeur de théologie au séminaire d'Alix (1825), prêtre (1829), docteur en théologie, professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie de Paris, évêque de Troyes (1849), officier de la Légion d'honneur.

Armoiries : d'azur à la croix ancrée d'or, cantonnée de quatre cœurs d'argent (V. J. Pourrat, *l'Antique école de Leidrade* ; Lyon, E. Vitte, 1899, p. 83). Devise : *Pati et compati.*

Bibliogr. *Réfutation de la Doctrine de M. de La Mennais sur le Sens commun* : 1825 ?

Oraison funèbre de Mgr Denis-Auguste Affre, archevêque de Paris, prononcée en l'église métropolitaine de Paris, le 7 août 1848 ; Paris, J. Lecoffre et Cie, typogr. Firmin Didot frères, 1848, 8°.

Mandement de l'évêque de Troyes à l'occasion du prochain Congrès, 3e édit. ; Paris, Dentu, 1860, 8°.

Discours prononcé à la cérémonie des funérailles de S. A. I. Mgr le prince Jérôme Napoléon, le mardi 3 juillet 1860 ; Paris, Dentu, 1860, 8°.

Œuvres complètes de Mgr Cœur, évêque de Troyes ; Troyes, libr. de Dufet-Robert, impr. lith. d'Henri Damelet à Lons-le-Saunier, 1865, 8°.

Sermons de Mgr Cœur, évêque de Troyes ; Lyon, libr. de Bauche et Cie, impr. lith. d'Henri Damelet, à Lons-le-Saunier, 1866, 3 vol. 18°.

L'Echo d'une Voix d'outre-tombe : pensées détachées sur l'Eglise et la Papauté tirées des ouvrages déjà publiés et inédits encore de Mgr Cœur ; Lyon, Bauchu et Cie libr. édit., typ. d'Henri Damelet à Lons-le-Saunier, 1867, 18°.

Biogr. [Abbé Barbier], Mgr Cœur (*Biographie du Clergé contemporain*, Paris, 1841, 12°).

L'Abbé Cœur, chanoine titulaire de Paris...; Paris, s. d., 8°. Portrait.

Mort et funérailles de Mgr Cœur, évêque de Troyes : Troyes, 1860, 8°.

Les dernières années de la Vie de Mgr Cœur. Souvenirs recueillis par M. l'abbé Dauphin; Lyon, Bauchu, 1866.

Amédée Gayot, *Etude, au point de vue de l'Eloquence de la Chaire, sur quatre des derniers évêques de Troyes;* 1862, 8°.

Abbé Laigre, *Ancienne et nouvelle Discipline du Diocèse de Troyes*. V., 12-106.

Mgr Cœur (*l'Episcopat français depuis le Concordat jusqu'à la séparation (1802-1905)*: Paris, lib. des Saints-Pères, 1907, 4°, p. 647-649).

Cf. aussi : *La Chaire catholique*, octobre 1843. — *Le Journal des Prédicateurs*, août 1845. — *Revue Catholique*, 1845-1846, III, 502. — Vap., *Dict.*, édit. I à III. — P. Ventura, *Bibliotheca selecta di Predicatores;* 1857, 8°. — *Journal de Villefr.*, 30 décembre 1860. — Abbé Roisard, *Dernier hommage à la mémoire d'un illustre et bien aimé Pontife;* Troyes, Bouquot, 1860. — *La Semaine du Clergé*, 1873 et *Un mot en réponse à la Semaine du Clergé*, 1874. — Dér., *Lyon.*, 133. — *Grande Encyclopédie*, XI, 830. — *British museum Catal. of Printed Books*, XII, 110. — E. Berlot, *En Beaujolais*, 76. — *Lar. ill.*, III, 90. — Mgr Cœur, son doctorat en théologie de la Faculté de Louvain (*Revue augustinienne*, 1906, n° 52, p. 118).

Portr. Lithogr. de Célestin Deshays. — Galerie du *Journal des Prédicateurs*. — *Biographie du Clergé contemporain*. — Lithogr. de Paul Martin, de Troyes et d'Aug. Barbier, 1849, f°. — Lith. par Delacluze, 1835. — Lith. par Auguste L., 1840. — Lith. de Menut-Alophe, 1846. — Lith. de Toussaint, 1848. — Lith. d'Ad. Gaussen, 1854, f°. — Lith. d'A. de Bayalos. — Par Taillant, 12°. — *In* l'Abbé Cœur chanoine..., *supra*.

Eugène-Jean-Baptiste-Gabriel Laval, né à Villefranche, le 23 février 1818, mort à Paris, le 21 février 1869.

Architecte.

ŒUVRES. Nombreux relevés d'édifices :

Cathédrale de Sainte-Marie des Fleurs et son campanile. — Eglise San-Michele, à Florence. — Monuments anciens d'Arles, Nimes, Orange, Viviers.

Architecte du Lycée de Toulon, du Palais de justice d'Alais et de nombreux édifices privés.

Cf. Grande Encyclopédie, XXI, 1051.

Nicolas DES GARETS, né à Saint-Julien-sous-Montmelas, le 6 février 1798 ; mort à Lyon, le 4 novembre 1871.

Prêtre. Vicaire d'Ainay, Chanoine titulaire de la Primatiale.

BIBLIOGR. Traduction des *Contes du chanoine Schmid* : Lyon, 1837.

Des Facultés de Théologie, réponse à M. A. R... avocat à la Cour de Lyon : Lyon ? 1842, 8°.

L'Université jugée par elle-même, ou *Réponse à ses Défenseurs* : Lyon, Lesne, 1843, 8°.

Le Monopole universitaire destructeur de la Religion et des Lois, ou La Charte et la liberté de l'Enseignement : Lyon, Libr. chrét. ; Paris, bureau de l'Univers, impr. Pommet, à Lyon, 1843, 12°, XVI-673 p.

Cf. *Journal des Débats*. — Le *Constitutionnel*. — Le *National*. — *Observations sur la Controverse élevée à l'occasion de la Liberté de l'Enseignement*, par Mgr Affre, Paris, 1843. — *l'Univers*, 15 août 1843.

La Défense du Monopole : Lyon ? 1844.

(Ces deux derniers ouvrages ont été atribués au P. Deschamps. V. à ce sujet : M. Desgarets, in *Biographie du Clergé contemporain*, par un Solitaire ; Paris, Appert, 1844.)

Le Curé d'Ars et La Salette, suivi de divers documents : Lyon, Girard et Josserand, 1860, 12°.

BIOGR. M. Desgarets (*Biographie du clergé contemporain*, par un solitaire : Paris, Appert, 1844, 16°).

Cf. Vap., *Dict.*, 4e éd., 520. — Lar., *Dict.*, VI, 553. — Dér., *Lyon.*, 162.

PORTR. Taillant sc. (*Biographie du Clergé contemporain*, 1844, *supra*).

Nérée Desarbres, né à Villefranche, le 12 février 1822 ; mort à Paris, le 16 juillet 1872.

Auteur dramatique, secrétaire de l'Opéra.

Bibliogr. *Sept ans à l'Opéra, souvenir anecdotique d'un secrétaire particulier*, Paris? 1864, 12°.

Deux siècles à l'Opéra (1669-1868), chronique anecdotique, artistique, excentrique, pittoresque et galante; Paris, 1868, 18°.

Voici ses principales pièces ;

Les Mémoires de Fanchette ;
Madame est de retour ;
Une Femme sur les bras ;
La Noce de Chicard ;
Le Nid d'Amours ;
La Servante à Nicolas ;
Un Banquier comme il y en a peu ;
Quinze heures de fiacre ;
Un Cœur qui parle ;
Une Femme à la mode de Caen ;
Les Oreilles de Midas ;
L'Hôtel du Grand-Cerf ;
Madame Holopherne ;
La Maîtresse du mari ;
Deux hommes pour un flocard ;
Madame Diogène ;
Un homme à la mer.

Cf. Journ. de Villefr., 18 et 23 juillet 1872, 20 février et 1er mars 1873. — *Grande Encyclopédie*, XIV, 203. — Dér., *Lyon.*, 369.

Jean-Baptiste-Irénée Callot, né à Beaujeu, le 23 novembre 1814, mort au même lieu, le 1er novembre 1875.

Prêtre (1838), professeur de Théologie et de Droit canon à l'Institution des Chartreux ; fondateur de la paroisse de Saint-Augustin (1852-53) et de celle du Bon-Pasteur (1856), à Lyon ; premier évêque d'Oran (1867). Chevalier de la Légion d'honneur.

Armoiries: mi-parti, au 1er de gueules au lion d'argent, au 2e d'or au palmier arraché de sinople ; au chef d'azur, à une étoile rayonnante d'argent, chargé d'un cœur de gueules. — Devise: *Veritatem in charitate facientes* (V. J. Pourrat, *l'Antique Ecole de Leidrade*; Lyon, E. Vitte, 1899, p. 83).

Bibliogr. Ses mandements (27).

Biogr. *Sacre de Mgr Jean-Baptiste Callot, évêque d'Oran, dans l'église primatiale de Lyon, le 22 septembre*: Lyon J.-B. Pélagaud, 1867, 12°.

Oraison funèbre, par le P. Cayol.

La France Ecclésiastique; Paris, Plon, 1876.

Journal de Villefranche, 6 et 13 novembre 1875.

L'Episcopat français depuis le Concordat jusqu'à la Séparation (1802-1905); Paris, Libr. des Saints-Pères, 1907, 4°, p. 423.

Cf. encore: *Rev. Lyon.*, 3e sér., IV, 70. — *Journ. de Villefr.*, 19 janvier 1867. — *Courrier de Lyon*, 4 novembre 1875. — *Œuvres du Dr Passot*; Lyon, Storck, 1886, 2 vol. 8°, II, 125-129, 131-132. — Dér., *Lyon.*, 102. — Abbé J. M[ury]: I. *La Paroisse et l'Eglise du Bon-Pasteur, de Lyon*; Lyon, impr. A. Rey [1893], 16°, p. 13-31; II. *Une Paroisse lyonnaise pendant 50 ans*; Lyon, Crozier, Paquet impr., 1906, 16°. — Charvet, *Architectes*; Lyon, Bernoux et Cumin, 1899, p. 42. — J. Pourrat, *l'Antique Ecole de Leidrade*; Lyon, E. Vitte, 1899, p. 77. — *Prières et Cérémonies pour la consécration d'un évêque*; couverture : *Sacre de Mgr Jean-Baptiste Callot évêque d'Oran, dans l'église primatiale de Lyon, le 22 septembre, fête de Saint-Maurice et ses compagnons....*, Lyon, J.-B. Pélagaud, Impr. Libr. de N. S. P. le Pape, 1867, 12°.

Portr. *Concile œcuménique de 1869* (Portraits de prélats français). — Hlgr. Rousselon.

Claude Bernard, né à Saint-Julien-sous-Montmelas, le 12 juillet 1813 ; mort à Paris, le 10 février 1878.

Médecin, Physiologiste ; Interne des Hôpitaux de

Paris (1837) ; Préparateur (1841) puis successeur (1855) de Magendie au Collège de France ; Professeur au Muséum ; membre de l'Académie de médecine (1861) de l'Académie des Sciences (1854) et de l'Académie française (1868) où il succéda à Flourens ; Commandeur de la Légion d'honneur (1867) ; Sénateur (1869).

Bibliogr. *Du suc gastrique et de son rôle dans la nutrition.* (Thèse pour le doctorat) : Paris. 1843. 4°, 34 pp.
V. *Journal Barral*, Paris, 1886.

Des matières colorantes chez l'homme, thèse pour l'agrégation : section d'anatomie et de physiologie ; Paris, 1844. 4°, 57 pp.

Précis iconographique de médecine opératoire et d'anatomie chirurgicale, en collaboration avec Huette ; Paris, J.-B. Baillière et fils, 18'. 113 planches gravées et coloriées.

Recherches expérimentales sur les fonctions du nerf spinal ; Paris, 1851, 4°, 80 pp. Planches.

Recherches sur une nouvelle fonction du Foie considéré comme organe producteur de matière sucrée chez l'homme et les animaux (Thèse de doctorat ès-sciences naturelles) ; Paris, 1853. 4°, 47 pp.

Recherches expérimentales sur le grand Sympathique et sur l'influence que la section de ce nerf exerce sur la chaleur animale ; Paris, 1854, 8°.

Leçons de Physiologie expérimentale appliquée à la médecine ; Paris. Baillière et fils, 1855-1850, 2 vol. 8°, VIII-1030 pp. Figures.

Mémoire sur le Pancréas et sur le rôle du suc pancréatique dans les phénomènes digestifs, particulièrement dans la digestion des matières grasses neutres ; Paris. J.-B. Baillère et fils, 1849, 4°, 184 pp., 9 planches grav. et color.

Recherches sur les usages du Pancréas (*Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 1856) 9 pl.

La fonction glycogénique du Foie : Paris, 1856.

Leçons sur les effets des substances toxiques et médicamenteuses ; Paris, J.-B. Baillière et fils, 1857. 8°, VIII-488 pp., 32 figures.

Leçons sur la physiologie et la pathologie du système ner-

veux : Paris, J.-B. Baillière et fils, 1858, 2 vol. 8°, VIII-1080 pp., 80 figures.

Leçons sur les propriétés physiologiques et les altérations pathologiques des différents Liquides de l'Organisme ; Paris, J.-B. Baillière et fils, 1859, 2 vol. 8°, XVI-1004 pp., 18 figures.

Leçons et expériences physiologiques sur la Nutrition et le Développement ; Paris, 1860, 8°.

Introduction à l'étude de la Médecine expérimentale ; Paris, J.-B. Baillière et fils, 1865, 8°, 400 pp.

Leçons sur les propriétés des Tissus vivants, publié par E. Alglave ; Paris, F. Alcan, 1866, 8°, 403 pp. 94 figures.

Rapport sur les progrès et la marche de la Physiologie générale en France ; Paris, Hachette et C^ie^, 1867-1872, 8° 237 pp.

Discours de l'Académie française ; Paris, Didot, 1869, 4°.

De la Physiologie générale ; Paris, 1872, 8°.

Leçons de pathologie expérimentale, cours public professé au Collège de France en 1859-1860 ; Paris, J.-B. Baillière et fils, 1871-1872, 8°, 604 pp.

V. *The medical Times and Gazette*, 1860.

Leçons sur les Anesthésiques et sur l'Asphyxie ; Paris, J.-B. Baillière et fils, 1875, 8°, VII-536 pp., 7 figures.

Leçons sur la Chaleur animale ; sur les effets de la Chaleur et sur la Fièvre ; Paris, J.-B. Baillière et fils, 1876, 8°, VIII-471 pp., 8 figures.

Leçons sur le Diabète et la Glycogénèse animale ; Paris, 1877, 8°, VIII-576 pp., 1 figure.

Leçons sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux ; Paris, J.-B. Baillière et fils, 1878-1879, 2 vol. 8°, XLIV-968 pp. Planches coloriées et figures.

La Science expérimentale. Recueil d'études sur les progrès des séances physiologiques, les origines de la vie, la sensibilité, le curare, des discours académiques ; publication posthume ; Paris, J.-B. Baillière et fils, 1878, 18°. Figures.

La Fermentation alcoolique, dernières expériences de Claude Bernard (*Revue scientifique*, de Ch. Richet, 1878, n^os^ 3, 5 et 7).

Leçons de Physiologie opératoire, cours de médecine du Collège de France en 1877 ; (publication posthume) ; Paris, J.-B. Baillière et fils, 1879, 8°, XVI-614 pp., 110 fig. noires et coloriées.

La Circulation abdominale et le Grand sympathique (*Revue scientifique*, de Richet, 1884, n° 22).

Introduction à l'étude de la Médecine expérimentale : Paris, Delagrave, 1898, 8°.

ŒUVRES LITTÉRAIRES :

La Rose du Rhône ; drame d'un acte en vers, représenté aux Célestins.

Arthur de Bretagne : drame inédit en 5 actes, 1834 : Paris, Dentu, 1886, 8°, 200 pp.

Publié par G. Barral avec deux portraits, une préface historique et un autographe.

A ces travaux il faut ajouter de nombreuses communications des mémoires, présentations, rapports, discours, allocutions, notes, publiées dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, les *Annales de chimie et de physique*, les *Annales des Sciences naturelles*, les *Mémoires de la Société de biologie*, la *Revue Scientifique*, etc., et dans de nombreuses autres publications françaises ou étrangères.

On trouvera en outre dans Barral (*infra*) la liste des découvertes de C. Bernard dans le domaine de la physiologie expérimentale.

BIOGR. Claude Bernard, notice biographique (*Journ. de Villefr.*, 8 janvier 1860).

V. FROND, Claude Bernard (*Panthéon des illustrations françaises...* ; Paris, Pilon, [1865-69], fol°, t. V.) Portrait et autographe.

Dr A. FERRAND. *Claude Bernard et la Science contemporaine :* Paris, Baillière et fils, 1879, 8°.

E. RENAN, PAUL BERT. Notices sur Claude Bernard, sous le titre : *l'Œuvre de Claude Bernard*, avec introduction de Mathias Duval ; Paris, 1879, 8°.

Paul BERT, Claude Bernard (*Biblioth. Scientif. contemp.*, n° 43).

Dr JANICOT, *Claude Bernard ;* Paris 1879, 8°.

Georges BARRAL, *Claude Bernard ;* Verviers, 1889, 12°.

E. LESIGNE [Louis Narval], Claude Bernard (*Galerie contemporaine littéraire, artistique*). Autographe et portrait.

Inauguration de la statue de Claude Bernard : discours de MM. Lortet, Brunetière, Chauveau, Kelsch, Morat, Dastre et Raphaël Dubois (*Congrès international de l'ensei-*

gnement supérieur tenu à Lyon... en 1804 ; Lyon, Storck, 1806, 4°).

Cf. encore : *Discours prononcés à l'Académie française* (Réception de M. Claude Bernard, 27 mai 1869) : Paris, Firmin-Didot, 1869, 4°. — *Journ. de Villefr.*, 7 octobre 1876 ; 13, 16, 23 février 1878 ; rectification, 2 mars 1878. — Discours prononcés [aux funérailles de Cl. Bernard] par J.-B. Dumas, Bouillaud, Vulpian et Gervais (*Comptes rendus Acad. Sciences*, Paris, 1878, LXXXVI, 374-401). — *Lyon-Médical*, 1878, XXVII, 509. — *Le Courrier de Lyon*, 11, 14 et 19 février 1878 ; 23 juin 1885. — *Le Salut Public*, 11, 16 et 19 février, 3 mars, 8 avril 1878 ; 28 octobre 1894. — *Le Petit Moniteur universel*, 14 février 1878. — *Mémorial de la Loire*, 16 et 17 février 1878. — *L'Univers*, 17 février 1878. — *La Petite Bresse*, 17 février 1878. — *Express de Lyon*, 15 avril 1890, 11 janvier et 26 octobre 1894. — *Progrès de Lyon*, 20 juin 1893, 26 et 29 octobre 1894. — L. Pasteur, *Examen critique d'un écrit posthume de Claude Bernard, sur la fermentation* ; 1879, 8°. — Vap., *Dict.*, édit. V, 1880, 192. — Dér., *Lyon.*, 57. — *Lar. ill.*, II, 33. — E. Berlot : I. *Guide en Beaujolais*, p. 113 ; II. Autour de Lyon. En Beaujolais, au pied du Saint-Bonnet (*la Dépêche de Lyon*, 16 mai 1906).

Portr. Grav. bois anonyme. — Grav. bois par E. D. — Lith. de Laemlein, 1858. — Lith. de Lafosse, 1866. — Lith. de A. Maurin. — *Galerie contemporaine*, 1876, pl. 7, photo. — *Popular science monthly*, 1878, XIII, 642. — *Le Monde illustré*, fasc. 1090. — H. Velten sc., d'ap. photo (*Century magazine*, New-York, 1888, XIV, 262. — In *Arthur de Bretagne*, publié par Barral en 1886 (*supra*). — *Harper's new monthly magazine*, 1898, XCVI, 625. — *Academy* ; London, 1899, LVII, 181. — *Histoire de la langue et de la littérature françaises*, par Petit de Julleville, 1899, VIII, 656. — *Das neunzehnte jahrhundert in bildnissen*, par Werckmeister ; Berlin, 1899, III, pl. 289. — V. Frond, *Panthéon des Illustrations françaises*, t. V. — *Lar. ill.*, II, 33. — Dans une salle de dissection, entouré de médecins, Jourdan édit.

Monuments. Statue dans la Cour de la Faculté des Sciences, à Lyon. — Son buste à Saint-Julien, sur la place. — *La*

Vie française, 1894, p. 297. — *La Construction lyonnaise*, 1894, n° 22, p. 261. — Statue de Claude Bernard à la Faculté des Sciences (*Congrès international de l'Enseignement supérieur tenu à Lyon... en 1894* ; Lyon, Storck, 1896. — Vachet, *A travers les rues de Lyon*, p. 139. — *Revue du Beaujolais et du Sud-Est*, fasc. 4, p. 8; fasc. 7, p. 10. — E. Berlot, *En Beaujolais*.

Martial-Etienne MULSANT, né à Marnand (la Platière), près Thizy le 2 mars 1797 (Gr. Encycl.) le 7 mars (Deuxième centenaire de l'Académie), le 12 ventose (Soc. litt.); mort à Lyon, le 4 novembre 1880.

Versificateur, Entomologiste. Juge de paix à Thizy (1827), professeur au lycée de Lyon (1830) bibliothécaire adjoint de la Ville de Lyon (1838-1880) membre de l'Académie de Lyon (1839) et de la Société littéraire (1832-1856), président de la Société Linnéenne de Lyon ; Correspondant de l'Institut (1873). Chevalier de la Légion d'honneur. Les entomologistes allemands l'avaient surnommé *Pater entomologicus*.

BIBLIOGR. *Les Ennemis des Livres.*

Lettres à Julie sur l'Histoire naturelle ; 1830, 2 vol. 8°.

Cours d'Entomologie réduit en tableau synoptiques ; Lyon, 1833, 8°.

Vie de Sainte Filomène (sic) : Lyon, 1835.

Histoire des Coléoptères de France : Paris, 1839-1874, 8°.

Cf. Rev. Lyon. 1re sér., XXV, 96.

Species des Coléoptères ; 1850-1851, gr. 8°.

Opuscules entomologiques ; 1852-1859. 8°.

Cours élémentaire d'Histoire naturelle ; 1856-1860. 8°.

Souvenirs d'un Voyage en Allemagne ; 1862, 8°.

Histoire naturelle des Punaises de France ; Lyon. 1865-1874, 5 vol. 8°.

Essai d'une Classification méthodique des Oiseaux-Mouches ; 1866, 8°.

Description du Mont-Pilat, par Duchoul : Lyon, Scheuring, 1869. 18°.

Souvenirs du Mont-Pilat et de ses environs ; Lyon, Pitrat, 1870, 2 vol. 8°.

Cf. *Rev. Lyon.* 2e sér., XXV, 331.

Histoire naturelle des Oiseaux-Mouches : Lyon, 1874-1876, t. I et II, 4°. Planches. En collaboration avec Verreaux.

Notices et Portraits ; Lyon, 1879. 8°.

Nombreuses communications à la *Société littéraire.*

Cf. Bellin, *Soc. litt.*, p. 101.

La bibliographie complète de l'OEuvre de Mulsant se trouve dans la Notice de Locard *(infra)* : elle ne compte pas moins de 313 numéros.

Biogr. Arnould Locard. Etienne Mulsant, sa vie et ses œuvres, 1707-1880 *(Mém. Acad. Lyon*, Sc., 1881-1882. XXV, 259, et Lyon, Giraud, 1882, 8°.) Portrait.

Cf. aussi : Grognier, Lettres à Julie par E. Mulsant *(Arch. Hist. Stat. Rh.*, 1832, XV, 265). — *Rev. Lyon.* : 1re sér., I, 69 ; XXV, 96 ; 2e sér., XXV, 331 ; 3e sér., II, 91 ; VII, 81 ; 4e sér., X, 391. — Bell., *Soc. litt.*, I, 104. — Vap., *Dict.*, éd. V, 1880, 1330. — A. Locard. Etienne Mulsant *(Lyon scientifique et industriel*, 1880-1881, II, 308). — Bouchacourt, Discours prononcé aux funérailles d'Etienne Mulsant *(Mém. Acad. Lyon*, Sc. XXIV, 321. — Arnould Locard *(le Deuxième centenaire de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, 1700-1900* ; Lyon, A. Rey, 1900, 8°, p. 47). — H. Billet, *Beaujolais, Forez, Dombes*, t. I, *passim*. — E. Berlot *(Bull. Soc. Sc. Arts Bjl.*, 1902, 274). — *Lar. ill.*, VI, 261. — *Grande Encyclopédie*, XXIV, 549.

Portr. *In* Locard *(supra)*. — Steyert del., Fernique sc. Grav. bois *(le Monde lyonnais*, 5 novembre 1881). — Photo Armbruster (Billet, *Beaujolais, Forez, Dombes*, t. I.)

Marie-Antoine-Adolphe Méhu, né à Villefranche, le 27 septembre 1840 ; mort au même lieu, le 9 octobre 1881.

Pharmacien, botaniste. Officier d'Académie.

Etude du Houblon et du Lupulin (Thèse) : Montpellier, 1867, 8°. (Ouvrage accompagné de 21 dessins réunis en une planche lithographique dessinée par l'auteur).

Avec Barbelet. — *Etude comparative des combustibles dans les fourneaux employés à l'échaudage de la Vigne. La pyrale et la cochylis :* Villefranche, 1869. 8°.

Recherches sur le titre alcoolique des vins du Beaujolais en 1867 et 1868 : Villefranche, 1869, 8°.

Avec Ch. Blondeau. — *Les résidus de la fabrication du vin. Etude économique de l'art du brandevinier dans le Beaujolais ;* Villefranche, 1870, 8°.

Rapport sur l'herborisation faite le 13 juin à Nolay, la Rochepot et Santenay (Côte-d'Or) *(Bull. de la Soc. bot. de France ;* sess. d'Autun-Givry, juin 1870).

Conservation des chenilles et des limaces *(Feuille des jeunes naturalistes,* 1er juillet 1872, n° 21).

Notice nécrologique sur Jules Fourreau *(Bull. de la Soc. bot. de France,* 1872-1873).

Communication sur la végétation des environs de Villefranche *(Ann. Soc. bot. Lyon,* mars 1872).

Discussion sur l'Espèce *(Ann. de la Soc. bot. de Lyon,* 21 nov. 1872 et 16 janvier 1873).

Note sur l'aire de dispersion de *Viola Paillouxi* Jordan *(Ibid.).*

Les herborisations de la Société botanique de France dans la Campine limbourgeoise (Belgique) *(Bull. de la Soc. bot. de France,* sess. de Belgique, 1873).

De la préparation des limaces pour les collections d'histoire naturelle *(Feuille des jeunes naturalistes,* 1er janv. 1873, n° 27). Article accompagné d'une lithographie hors texte, dessinée par l'auteur.

Rapport sur l'excursion de la Société botanique de France à la montagne de Séuse (Htes-Alpes) *(Bull. de la Soc. bot. de France,* sess. de Gap, 1874).

Note sur la découverte de *Tulipa præcox,* à Marcy-sur-Anse. *(Ibid.)*

Note sur la florule de la prairie de Bourdelans *(Ibid.,* sess. de Lyon, 1876).

Herborisations dans les montagnes d'Hauteville et du Colombier du Bugey *(Ann. de la Soc. bot. de Lyon,* 1876).

Rapport sur l'herborisation de la Société botanique de Lyon à l'étang Genoud (Ain) *(Ibid.,* 1877).

Biogr. Abbé Chaboisseau, Hommage rendu à la mémoire d'Adolphe Méhu *(Bull. Soc. botan. France,* 1882, XXIX)

Marius Audin, Notice sur la Vie et les Travaux d'Adolphe Méhu *(Bull. Soc. Sc. Arts Bjl.,* 1904, 129) Portrait.

Cf. encore, Abbé Chaboisseau, l'Herbier et la Biblio-

thèque de feu Adolphe Méhu (*Catalogue des Livres anciens...*, Paris, Deyrolle, 1882).

PORTR. Photogravure de Delaye, *in* Audin, *supra*.

Paul HUMBLOT, né à Lacenas en 1806; mort à Régnié, le 21 juin 1882.

Avocat (1829), conseiller à la Cour d'appel de Lyon (1869), chevalier de la Légion d'honneur.

BIBLIOGR. *Notes et Souvenirs de Famille. La Famille Humblot* : Lyon, Briday, 1881.

Le Président Gilardin, sa vie et ses écrits. Discours de réception à l'Académie de Lyon (*Mém. Acad. Lyon*, L., XVII, 341).

BIOGR. S. GENTON, Eloge d'Humblot (*Conférence des Avocats*, 1882).

Jacques MILLEVOYE, Paul Humblot et le Barreau lyonnais (*Rev. Lyon.*, 5e sér., V, 5-95, 173).

J.-C.-P. ROUGIER, M. Paul Humblot. Discours prononcé [à ses funérailles] le 24 juin 1882 (*Mém. Acad. Lyon*, L., XXII, 109).

Cf. encore : [Abbé St. Laverrière], *Notes généalogiques sur la famille Humblot de Villefranche en Beaujolais* : Lyon, Waltener et Cie, 12°. Tableau. — *Salut public*, 24 juin 1882. — *Courrier de Lyon*, 24 juin 1882. — *Moniteur judiciaire*, 27 juin et 7 novembre 1882.

PORTR. *In* Millevoye, *supra*. J. A. Millevoye fecit.

Jean-Baptiste CHRISTOPHE, né à Amplepuis (Dériard ; Larousse, *Dict.*) ; à Thizy (Bellin), le 3 juin 1809, (1806, Catal. Biblioth. Lyon) ; mort à Lyon, le 11 septembre 1882.

Prêtre, chanoine, grand vicaire du diocèse de Lyon ; membre de la Société littéraire (1846-1849), de l'Académie et de la Société de Géographie, de Lyon.

BIBLIOGR. *Histoire de la Papauté pendant le* XIVe *Siècle*, avec des notes et des pièces justificatives ; Paris, L. Maison typ. Simon Rançon et Cie, 1853, 3 vol., 8°.

Histoire de la Papauté pendant le XV^e^ *Siècle*, avec des pièces justificatives; Lyon, Banchu et C^ie^, typ. de A. Vingtrinier, 1863, 2 vol., 8°.

Mélanges de Littérature et de Critique : Lyon, impr. de A. Vingtrinier, 1876, 8°.

Géographie d'Ammien Marcellin : Lyon, imprimerie Pitrat ainé, 1879, 8°. Cartes.

Dans la *Revue du Lyonnais*, 2^e^ série :

Essais historiques sur le pouvoir temporel de la Papauté, IV, 18.

« Chateaubriand, sa vie et ses écrits », par F. Z. Collombet, IV, 227.

L'Historien Gibbon, V, 374.

« Les Césars », par le Comte Franz de Champigny, VI, 340.

Notice bibliographique sur le cours de Littérature de F. Z. Collombet, VII, 100.

Etude sur la vie et sur les travaux de F. Z. Collombet, VII, 347.

Notice bibiographique sur l'ouvrage de Frédéric Morin : *Saint François d'Assise et les Franciscains*, VIII, 64.

Le Cardinal Jean de Rochetaillée, VIII, 378.

Réclamations au sujet de la Notice sur le Cardinal de Bourbon, XI, 50.

D'Aigueperse, XXII, 376.

Voyage au Grand Saint-Bernard, XXVIII, 387.

M. Viennet et les Croisades, XXIX, 107.

Pie II (Piccolomini), XXX, 407.

Lettre sur Fribourg et sur Einsielden, XXXI, 131.

Nombreuses communications à la *Société littéraire de Lyon*, avant l'impression de ses mémoires,

Cf. Bell., *Soc. litt.*, I, 132. — Brunet, *Man.*, VI, 1162. — Lar., *Dict.*, IV, 237. — Dér., *Lyon.*, 120.

Nicolas-Philibert GUINON, né à Liergues, en 1807 ; mort à Lyon, en 1885.

Industriel, chimiste. Fondateur de la maison Marnas, aujourd'hui *Société lyonnaise de Teinture, Impressions, Apprêts et Gaufrage*. Introducteur de l'acide picrique, de l'acide azoto-sulfurique et du lakao (vert de Chine)

dans les procédés de teinture. Chevalier de la Légion d'honneur.

BIBLIOGR. Rapport à l'Institut sur les propriétés décolorantes de l'acide nitreux et de l'acide sulfurique combiné, dans le blanchiment de la soie.

BIOGR. *Nicolas Philibert Guinon, 1807-1885*: Lyon, imp. de Pitrat aîné. MDCCCXXXV. 8°. Portrait.

PORTRAIT. Héliograv. Dujardin, Paris (*Nicolas-Philibert Guinon (supra)*).

Philippe-Claude PASSOT, né à Beaujeu, le 26 avril 1814 ; mort à Lyon, le 20 avril 1883.

Médecin, docteur de la Faculté de Paris (1840).

BIBLIOGR. *De la disposition aux inflammations des membranes muqueuses.*

Du Pronostic de l'affection calculeuse aux différentes époques de la vie.

Des particularités anatomiques de l'organisation des membres inférieurs qui indiquent que l'attitude naturelle de l'homme est la station bipède.

Les trois études qui précèdent, lui ont servi de sujets de thèse pour l'obtention du doctorat en médecine.

Diverses observations se rattachant à la chloro-anémie et à son traitement, 1844.

Des logements insalubres, de leur influence et de leur assainissement (*Gazette médicale de Lyon*, 1851, III).

Mes Souvenirs de pension au Séminaire de la Primatiale de Lyon, 1826-1833 ; Lyon, Vingtrinier, 1854, 8°.

Satire (en vers) contre le Charlatanisme, ou Mes étrennes aux Charlatans (*Gazette médicale de Lyon*, 1856, p. 78).

Boutade contre l'exercice illégal de la Médecine. (*Ibid.*, 1858, p. 74).

Le Pique-Nique, chanté au banquet de la Société impériale de Médecine, de Lyon, le 20 mars 1860; Lyon, 8°.

Leçons d'un instituteur pour disposer les enfants aux bons traitements envers les animaux ; Paris, Savy, 1862, 12°.

De la méthode de M. Chervin aîné pour la cure du bégaiement : Lyon, J. Nigon, 1863.

De l'Intelligence humaine dans ses rapports avec l'Organisation ; Lyon, Nigon, 1864.

De la salivation mercurielle provoquée comme moyen thérapeutique ; Lyon, A. Vingtrinier, 1864.

Les Gouttes (*Gazette médicale de Lyon*, 1864).

Vive la Gare Centrale ! Lyon, 1865, 8°.

Cet article est signé " Antigarius ".

Ether et Chloroforme, chanson composée à l'occasion du banquet de la Société de médecine de Lyon, le 30 avril 1868.

Complainte désolante sur les malheurs du Dr Chapot, chirurgien-major des Pompiers de Lyon : Lyon, 1869, 8°.

La Lanterne magique, ou *Silhouette des membres de la Société nationale de médecine* ; Lyon, 1870, 8°.

Epithalame pour le mariage du Dr Xavier Gillot, avec Mlle Marie Baron, 26 février 1870.

Aperçu sur les travaux de la Commission des Logements insalubres ; Lyon, Vingtrinier, 1870.

Note et observation du Médecin attaché au Conseil des prud'hommes : Lyon, Storck, 1881.

Les Maximes hygiéniques et les Maximes morales (sous forme de Commandements).

Etudes et observations obstétricales : Lyon, 8°.

Nous n'indiquons ici que les articles les plus saillants parmi les nombreux écrits du Docteur Passot : ceux-ci, d'ailleurs, ont été, après sa mort et par les soins de ses enfants, réunis en un ouvrage intitulé :

Œuvres du docteur Passot; Lyon, imp. A. Storck, 2 vol. 8° : I. *Mélanges scientifiques et littéraires.* — II. *Mélanges poétiques.*

Biogr. Achille Chéreau, Ph.-Cl. Passot (*le Parnasse médical français*, ou Dictionnaire des médecins-poètes: Paris, Ad. Delahaye, 1874).

Dr Chassagny, Discours prononcé sur la tombe du Docteur Ph. Passot (*Œuvres du Docteur Passot*, I, III).

Notice biographique sur le Dr Passot (*Annales historiques*) (V. *Œuvres du Dr Passot*, II, I).

Cf. aussi : Alexis Rousset. *Vieux Châteaux et Vieux Autographes* : s. l. n. d. n. i., 8°.

Portr. Deux portraits-charges, par A. Chaine et F. B., *in* Alexis Rousset, *Autographes et dessins.*

Louis JACQUET, né à Villefranche, le 15 avril 1825, mort le 6 janvier 1890.

Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, Inspecteur général (1883), Chevalier de la Légion d'honneur.

ŒUVRES. A fait exécuter le Pont Tilsitt actuel et de nombreux travaux pour la navigation du Rhône.

BIBLIOGR. *Discours prononcé sur la tombe d'Hippolyte Tavernier*; Lyon, Perrin et Marinet, 1875.

Travaux du Rhône. Amélioration du chenal navigable. Epis noyés. Situation en août 1882 : Lyon, 1882.

De l'Amélioration des Rivières navigables à fond mobile : Paris, Lahure, 1880, 8°.

Ms : *Canal de navigation du Rhône à Marseille*, avant projet, en collaboration avec Buffet, 1884-1885, 2 cah. 4°.

BIOGR. E.-L.-G. CHARVET, *Architectes* : Lyon, Bernoux et Cumin, 1899, 4°, p. 199-200.

Marie-Antoine-Eugène-Auguste AUCOUR, né à Villefranche, le 28 avril 1814 ; mort au même lieu, en décembre 1894.

Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, Ingénieur en chef (1863), puis Inspecteur général honoraire (1873). Chevalier (1845), Officier (1853), puis Commandeur (1865) de la Légion d'honneur ; Officier de l'Instruction publique (1883). Conseiller municipal de Villefranche et administrateur de l'Hospice.

ŒUVRES. A exécuté dans la province d'Oran, dont il fut ingénieur, en 1840, un grand nombre de travaux : Ponts, routes, chemins de fer : il y créa toute la viabilité, fit construire le port d'Oran et assura la distribution d'eau de la ville. Une fontaine y porte son nom, sur laquelle se détache un médaillon à son profil.

BIOGR. *Journ. de Villefr.*, décembre 1894 et janvier 1895.

Marius AUDIN.

CHRONIQUE DU TRIMESTRE

Juillet-Août-Septembre 1908

SOMMAIRE : La vie économique du Beaujolais. — Les décorés du 14 juillet. — Vacances et vendanges. — Les morts du trimestre. — Les Sociétés et les Arts.

Une activité considérable règne autour de nous. C'est la moisson ; ce sera bientôt la vendange, et dans notre Beaujolais, ces deux grandes opérations résument le but de tous les travaux de la campagne.

A Villefranche, dans tous les rouages de la vie économique, l'activité n'est pas moindre. Depuis de longues années on n'a au pareil essort, plus d'initiative.

C'est ainsi que le Conseil municipal, dans sa séance du 11 août, votera définitivement l'établissement du laboratoire pour la répression de la fraude, qui étendra ses études sur l'arrondissement de Villefranche et sur tout le département de l'Ain. C'est assez dire quelle renommée nouvelle y trouveront nos vins du Beaujo-

lais qui pourront circuler dans le monde entier avec leur certificat authentique d'origine.

On ira plus loin ; voici que le syndicat de défense des intérêts viticoles de la commune de Gleizé émet un vœu pour la création dans notre ville d'un marché aux vins, qui faciliterait aux petits vignerons la vente de leur récolte. La question est à l'étude.

On n'hésitera même pas à réclamer pour Villefranche une garnison, rêve généreux mais, pour l'instant, irréalisable.

Ce qui sera d'une réalisation plus facile, ce sera le goudronnage total de la rue Nationale, qui se fera au printemps prochain et qui préservera nos habitants de la poussière terrible soulevée toute la journée par les automobiles.

Et cependant, malgré tout ce mouvement de progrès incessant, nous devons constater l'augmentation toujours croissante du prix du bétail et, par conséquence fatale, de celui de la viande qui dans les cantons de Villefranche, Anse, Belleville, Bois-d'Oingt, Trévoux et Saint-Trivier, subit une hausse de 0 fr. 10 par demi kilo.

Entre temps le Conseil Général du Rhône s'occupe de diverses questions beaujolaises du plus haut intérêt ; il alloue 7000 fr. à la ville pour frais d'assainissement du collège de Villefranche, puis il s'occupe de la ligne de tramway projetée Neuville-Villefranche par Saint-Germain, Chasselay et Anse.

Notre Chambre de Commerce ne reste pas inactive; ses délibérations portent sur les questions pratiques d'horaires du P.-L.-M., création de trains légers entre Lyon et Mâcon, concordance des trains avec Lyon et Genève, raccordement à Belleville du P.-L.-M. avec les réseaux de l'Ain.

Enfin le peuple se réjouit, suivant la tradition, le

14 juillet, sur les ruines de la Bastille, ce qui nous fournira l'occasion rare d'entendre un discours charmant de M. le docteur Besançon, harangue patriotique, véritable petit chef-d'œuvre de fermeté, de tact et de modération. Nouvelle occasion se présentera pour nous, quelques jours après, d'applaudir le maire de Villefranche, à la distribution des prix des écoles communales, le 2 août, quand il chantera aux petits la belle jeunesse, le bonheur des vacances, tandis qu'aux grands il rappellera ces deux vertus essentiellement françaises, l'esprit d'ordre et d'économie.

Car nous arrivons aux vacances et déjà, au collège Claude Bernard, M. Stacchini, principal, a fait à ses élèves de touchants adieux. Il était chez nous depuis plus de 15 ans et, prenant sa retraite, il sera remplacé par M. Targe, principal du collège de Castres. Le discours de distribution de prix de M. Stacchini n'est que l'historique du collège pendant ses quinze dernières années.

Hélas, les vacances finissent comme tout finit en ce monde ; nos enfants partiront à la montagne et en reviendront à l'automne plus forts et plus dispos. A ce moment la nouvelle école supérieure des filles, monument parfaitement aménagé, ouvrira ses portes pour recevoir plus d'élèves qu'on ne pouvait l'espérer au début. C'est un heureux présage.

Mais profitons aussi des vacances ; voici l'ouverture de la chasse, si attendue de nos Nemrods caladois et bientôt s'ouvriront les vendanges.

Avant de partir à la montagne, ou de battre la plaine le fusil à l'épaule, félicitons nos compatriotes que la manne si attendue des décorations du 14 juillet a plus particulièrement favorisés.

Comment les nommer tous ? Ils sont légion. Dans l'ordre de la légion d'honneur, le général Beaugillot,

beau-frère du regretté M. Etienne Bernand, est fait officier ; il en est de même de M. Ogier, conseiller d'Etat, gendre de M. Chazy-Giraud, vice-président de la Commission de l'Hospice de Villefranche. M. Verne, de Cogny, le distingué professeur à l'École de médecine de Grenoble, est nommé chevalier.

Puis voici les nominations dans l'Instruction publique. Sont nommés officiers : MM. Nesme, du Perréon, professeur à Lyon ; Delpeuch, professeur au collège Claude Bernard ; officiers d'académie, M. Martin, professeur au collège et M^me^ Cusset, directrice d'une école maternelle.

Dans le Mérite Agricole, MM. Jean Bise, de Légny; Guette, de Villefranche ; M. Poisard, d'Anse est fait officier.

Dans l'enseignement primaire des médailles d'argent sont accordées à MM. Lepuis, de Thizy ; Ruet, de Villefranche (rappel) ; Arnoud, de Fleurie ; Savoye de Tarare.

Les mutualistes ne sont pas oubliés : médaille d'argent, M. Rossi, de Villefranche.

Nous ne pouvons citer tous ceux de nos dévoués compatriotes qui obtiennent encore des distinctions bien méritées, chez nos sapeurs-pompiers et parmi nos agriculteurs ; la liste en est trop longue.

*
* *

Trop longue aussi, hélas, comme à chaque trimestre, est la liste de ceux des nôtres que la mort impitoyable a fauchés pendant ce trimestre.

Le 3 juillet, c'était M. Lucien Balloffet, le dévoué trésorier de la Segusia.

Le 10 juillet un double deuil frappe la famille de M. Couprie, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats

de Villefranche, délégué au Conseil des Caisses d'épargne de France. Il perdait en même temps, sa belle-mère, Mme Chrétien, décédée à l'âge de 85 ans au château du Colombier, à Saint-Julien-sous-Montmelas ; et son fils, M. Louis Couprie, lieutenant au 38e régiment d'infanterie, jeune officier plein d'avenir, qui succombait aux attaques d'une méningite compliquée.

Le 28 août meurt, à Villefranche, un vieil instituteur qui allait atteindre, au mois de décembre, sa centième année, M. Bernard Meyer.

Mais, avant lui, le 14 août, décédait M. l'abbé Brossette, curé archiprêtre de Saint-Pierre de Villefranche. M. Brossette est mort à l'âge de 82 ans ; depuis 32 ans il était à la tête de la paroisse Saint-Pierre, alors à peine créée et, en 1883, il avait assisté à l'ouverture de la nouvelle église. M. l'abbé de Olano, curé de Riverie sera appelé à lui succéder.

Je note encore, avec regret, la mort de M. Camille Picard, de Cogny, décédé à Claveisolles après une longue maladie, frère de M. Lucien Picard, l'ingénieur-chimiste si connu.

Enfin le 20 septembre nous apporte la triste nouvelle de la mort, à Frans-les-Vernes, de M. François Picard, maire de cette commune, administrateur de la Caisse d'épargne de Villefranche.

Je me hâte de clore ce trop long nécrologue.

***

Je suis amené à causer maintenant des réunions qui se sont faites pendant ce trimestre, réunions agricoles et viticoles d'abord, et elles sont nombreuses.

Le 5 juillet, quatrième assemblée générale ordinaire de l'Union horticole et viticole ; le 23 août, concours

annuel à Belleville du Comice agricole et viticole du Beaujolais ; le lendemain, se réunissaient à Villefranche les Syndicats de défense des intérêts viticoles du Beaujolais ; les vendanges approchent et nos vignerons comprennent la nécessité de discuter entr'eux de la main d'œuvre et du prix des journées, sans parler des autres questions importantes à l'ordre du jour.

Puis voici, le 6 septembre, la réunion à Beaujeu du Syndicat agricole du Haut-Beaujolais, présidée par M. de Chenelette. Enfin, ce bulletin rapide du mouvement agricole se complète avec le succès remporté à l'exposition anglo-française de Londres par nos exposants beaujolais. Nos vins y obtiennent le plus vif succès et de nombreuses récompenses sont accordées par le jury à nos compatriotes ; nous citerons avec plaisir MM. Dumas, Pommier, F. de Saint-Charles ; car la liste des lauréats est longue ; ils ont tous droit à nos félicitations, puisqu'ils ont contribué à propager à l'étranger la renommée des crus beaujolais.

C'est le tour des réunions mutualistes.

Le 5 juillet, grande fête à Amplepuis, où se trouvent réunis, sous la présidence de MM. Cheysson, de l'Institut, Bleton et Malatier, toutes nos sociétés mutualistes beaujolaises. Depuis longtemps, Amplepuis n'avait vu plus nombreuse et plus brillante assistance.

Le 27 août, assemblée générale à Villefranche, sous la présidence de M. Désiré Walter, de la société, « La protection mutuelle du foyer ». Enfin, les Anciens soldats de terre et de mer se réunissent le 21 septembre.

Mais voici venir les sociétés sportives.

C'est d'abord notre Société de gymnastique

« l'Espérance », qui effectuera, le 2 août, sa sortie annuelle sur Lozanne ; le 9 août, elle donnera, sur le Promenoir, une magnifique fête de nuit, se préparant à cueillir des lauriers nouveaux aux concours d'Epinac et de Montceau-les-Mines.

L'Avant-Garde, de son côté, rivalise d'entrain. Après de brillantes séances publiques, elle donne son grand banquet annuel, le 27 septembre, à Villefranche.

Les fervents de la Boule ont rêvé, de leur côté, d'un grand concours de boules régional qui, les 15 et 16 août, réunira sur le Promenoir, les plus belles quadrettes de Lyon et de la région, aux prises avec nos fins boulistes caladois.

Poursuivons notre revue rapide.

Une Société colombophile se crée à Villefranche, sous les auspices de MM. Claude Vermorel et Lebeau ; puis la Saône se peuple d'amis de la gaule, nos fervents pêcheurs, qui donnent leur banquet annuel, le 6 septembre, à Beauregard, après que l'Union Nautique Caladoise y a installé, le 26 juillet, ses premières grandes régates. Celles-ci ont eu un succès merveilleux ; une musique militaire s'y fait entendre et amène sur les rives de la Saône une foule considérable.

Il me reste à consigner ici mes notes d'art ; le 2 juillet, grand concert, sur la place Carnot, donné par l'Union Caladoise ; la même société se fait entendre, le 9 juillet, sur la place de la Sous-Préfecture, avec le brillant concours des chanteurs de « la Gaîté ». Celle-ci, le 14 juillet, partira allègrement, pour sa sortie annuelle, vers la ravissante vallée du Giffre, à Samoens, Sixte et au Fer à cheval. Ainsi, nos intrépides caladois occuperont le « pont » si impatiemment attendu.

Le 6 août, concert de l'Harmonie de Villefranche ; le 17 août, l'Odéon, mal inspiré, tentera d'attirer le public à la salle des Fêtes. Peine perdue, hélas ! Villefranche n'est plus dans Villefranche. Il est partout ailleurs ; on étouffe !

Quant aux Sociétés savantes la chaleur ne fait, au contraire, que les stimuler.

La Segusia, jeune encore, n'est pas la moins intrépide. Le 12 juillet on la trouve sur les sommets de Pramenoux, entre les vallées de l'Azergues et du Reins ; le 9 août, elle est dans le massif du Mont-d'Or, le 6 septembre à Riottier ; ces jeunes sont infatiguables !

Je réserve pour la fin la réunion de notre belle Société des Sciences et Arts du Beaujolais, dont la section des Arts, sous la présidence de M. de Longevialle, entendra, le 16 juillet, la conférence de son président, sur l'ancienne paroisse d'Ouilly et les notes de M. E. Longin sur « le registre terrier de Villefranche en 1744 ».

La « Revue d'Histoire de Lyon » nous offre aussi quelques séduisantes études. M. J. Beyssac y traite avec une grande érudition de l'histoire de la maison de Rochetaillée ; M. le lieutenant Bucquoy s'occupe des Gardes d'honneur du premier Empire ; M. Buffenoir, du Féminisme à Lyon avant 1848.

Avec l'hiver et les longues veillées reviendront les productions locales ; on avait trop à s'occuper des vendanges ; elles ont été, en général, très généreuses et ont absorbé l'activité de tout ce trimestre.

Eugène BERLOT, ✪, ✠

Le Gérant : P. MERCIER.

Villefranche, imprimerie et lithographie P. Mercier

TARIF DES TIRÉS A PART

SANS CORRECTION D'AUTEUR

Nombre des exemplaires :	50	100	150	200	250	300	350	400	450	500
Prix par feuille de 16 pages in-8 jésus	13	15	18	21	23.50	26	28.50	31	33.50	36 fr.
Couverture imprimée :	6	8	10	12	14	6	18	20	22	24 fr.

Beau papier vélin français

Les tirages contenant des clichés simili-gravure sur papier couché subissent une augmentation de 6 fr. par feuille pour 50 exemplaires et de 8 fr. pour 100 exemplaires.

Majoration de 10 %

AVIS IMPORTANT

Messieurs les membres de la *Société des sciences et arts du Beaujolais*, possesseurs de vieux papiers et parchemins concernant le Beaujolais, sont invités instamment à en faire don à la bibliothèque de la Société. Ils sont également priés d'agir dans le même sens auprès des personnes qu'ils supposent en posséder.

Notre histoire beaujolaise comporte encore de grandes lacunes qui ne peuvent être comblées que par la découverte de documents nouveaux.

C'est une vérité banale de dire que chaque jour des papiers importants se perdent ou se détruisent par négligence ou accident. Le seul moyen de sauver le peu qui reste est d'en assurer la conservation dans les archives des sociétés savantes ou dans les dépôts publics